Afrique Verte

12/20 rue Voltaire
93100 Montreuil - France
Tél : 01.42.87.06.67
www.afriqueverte.org

Le Sahel peut nourrir le Sahel

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

Afrique Verte Burkina - Mali - Niger - France

en partenariat avec :

AcSSA au Niger, AMASSA au Mali et APROSSA au Burkina

Afrique Verte est composée de trois associations nationales :
CCFD, Frères des Hommes, Terre des Hommes,
d'associations régionales et de membres individuels.

APROSSA Afrique Verte Burkina
01 BP 6129
Ouagadougou

AMASSA Afrique Verte Mali
BP E 404
Bamako

AcSSA Afrique Verte Niger
BP 11751
Niamey

SOMMAIRE

Introduction

1. **Les spécificités de l'année 2007**
2. **Contexte et campagnes agricoles**
3. **Rappel des objectifs d'Afrique Verte : plan triennal 2007 – 2009**
4. **L'action au Burkina Faso, avec APROSSA**
5. **L'action au Mali, avec AMASSA**
6. **L'action au Niger, avec AcSSA**
7. **Information, communication et sensibilisation en France**
8. **Vers Afrique Verte International**

Conclusion et perspectives

Préambule

Suite à l'autonomisation des antennes d'Afrique Verte au Sahel qui ont constitué des associations nationales, certains programmes sont juridiquement portés par Afrique Verte, d'autres par les associations sahéliennes partenaires, certains sont réalisés en partenariat par l'association française et l'association sahélienne.

Il est non seulement difficile, mais même parfois incohérent de vouloir séparer les résultats techniques dans les pays entre les programmes gérés par « Afrique Verte » et ceux gérés par les « associations nationales ». En effet, même si les zones sont gérées par des entités légalement distinctes, les résultats techniques sont souvent fonction de la mise en relation entre les différentes zones.

Donc, dans un souci de cohérence et de meilleure lisibilité, dans ce rapport, les résultats sont donnés globalement, par pays d'intervention, et non par entité légalement déclarée.

Vous pouvez trouver plus de détails sur chaque programme dans les rapports spécifiques :

Programmes gérés par les associations sahéliennes :

- **AcSSA au Niger** : programmes Misereor (OP et UT Zinder), CCFD (OP Agadez),
- **AMASSA au Mali** : programmes Stromme (UT Bamako), Mistowa (information), Socodevi (jeunes entrepreneurs) et Inter réseaux (organisation d'un atelier sur les expériences de commercialisation des produits agricoles en Afrique)
- **APROSSA au Burkina** : programmes Misereor (OP Mouhoun et Centre-Est), ICCO (UT Bobo), Mistowa et Oxfam (information).

Programmes juridiquement portés par AV et mis en œuvre en partenariat avec les associations nationales :

- **AcSSA au Niger** : programme CE ONG et Bretagne
- **AMASSA au Mali** : programme CE ONG,
- **AcSSA, AMASSA, APROSSA** : programme MAE.

Programmes juridiquement portés par AV et mis en œuvre en partenariat avec l'association Misola :

- **au Mali :** programmes CE PASA et Conseil régional du Centre.

Introduction

Afrique Verte contribue à améliorer la sécurité alimentaire au Sahel, en accompagnant les organisations paysannes et les transformatrices dans la commercialisation et la transformation des céréales locales. Pour cela, l'association a mis en place des programmes d'appui aux opérateurs, basés sur la formation et l'information, afin qu'ils améliorent leurs compétences internes, organisationnelles et techniques.

1. Les spécificités de l'année 2007

- **Au niveau financier**, l'année est caractérisée par une augmentation des ressources, due notamment à l'obtention de 3 programmes européens (2 au Mali et 1 au Niger), et ce malgré le transfert de programmes aux associations sahéliennes, notamment ceux financés par des partenaires privés. Afrique Verte retrouve ainsi quasiment le niveau de 2005. Deux de ces programmes européens sont mis en œuvre en partenariat avec les associations sahéliennes AcSSA et AMASSA, le troisième programme est réalisé en partenariat avec l'association Misola au Mali. Grâce à ces projets, nous avons renouvelé certains équipements : véhicules et postes informatiques.

- **Au niveau des activités**, on note dans les 3 pays un net renforcement des actions en faveur des unités féminines de transformation. Le nouveau plan triennal accepté par le MAE (2007-2009) prévoit la réalisation d'une campagne visant à promouvoir les transformatrices. Les programmes européens au Mali et au Niger comprennent des « volets banques de semences », « prévention des crises alimentaires » et « approvisionnement en céréales » ce qui permet d'élargir l'activité coutumière d'Afrique Verte.

- **Au niveau institutionnel**, l'année est marquée par la poursuite du transfert des projets aux associations sahéliennes et par la consolidation du groupe Afrique Verte qui prépare la constitution d'Afrique Verte International.

- **Au niveau communication**, la mise en ligne du nouveau site d'Afrique Verte international a été effectuée, offrant aux associations nationales plus de visibilité et d'autonomie puisqu'elles peuvent directement alimenter le site.

2. Contexte et campagnes agricoles

- **Le contexte agricole et les prix des céréales, point sur la situation alimentaire**

Les productions céréalières :

Bilan céréalier	2005-2006 Brut	2006-2007 Brut	2006-2007 Net	2007-2008 Brut	2007-2008 Net
Burkina	493.765	620.000	970.000	490.000	777.000
Mali	293.330	239.000	482.000	613.000	892.000
Niger	21.112	225.000	455.000	0	216.000

La campagne agricole 2006-2007 a été assez satisfaisante dans l'ensemble. Les chiffres de production céréalière sont élevés au Burkina et assez satisfaisants au Mali et au Niger. Les bilans céréaliers nets sont assez largement excédentaires dans les 3 pays. Le solde import/export, systématiquement positif, gonfle le bilan brut ; ce chiffre est peu précis, notamment au Niger où les exportations sont estimées nulles alors qu'elles sont notoires vers le Nigeria.

L'hivernage 2007 a connu des pluies diluviennes ayant entraîné des inondations importantes dans les 3 pays. Les populations sinistrées ont bénéficié d'aides alimentaires de l'Etat ou de partenaires.
Campagne agricole 2007-2008 : Les bilans céréaliers bruts sont positifs au Burkina et au Mali. Au Niger, la production couvre juste les besoins nationaux.
Taux de couverture des besoins céréaliers par pays (chiffres 2007-2008 définitifs révisés, présentés par le CILSS Agrhymet) : Burkina Faso : 117%, Mali : 122%, Niger : 100%.
Les zones de production déficitaire devront donc être suivies attentivement.

L'évolution du prix du mil :

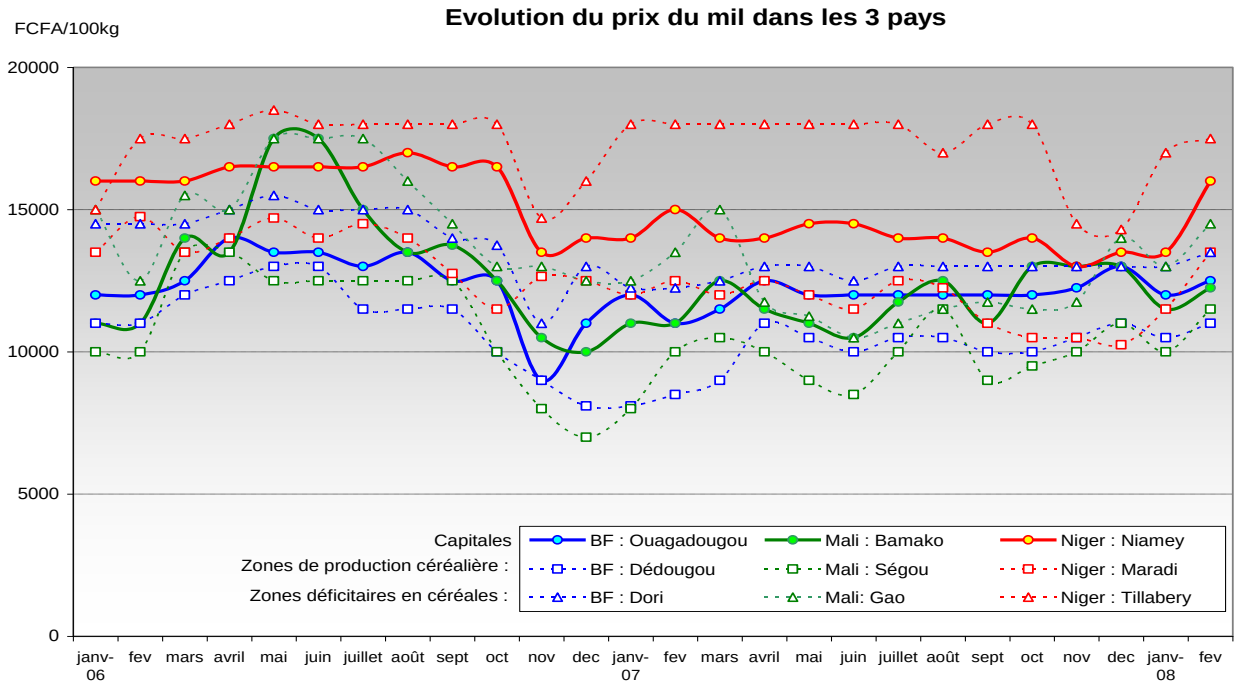

Ce graphique de suivi de l'évolution du cours du mil dans les zones d'intervention des 3 pays du projet (relevé par Afrique Verte) montre que le mil est resté relativement stable en 2006, mais à un prix assez élevé (supérieur à 10.000 FCFA le sac de 100 kg).

Le prix du mil a chuté fin 2006 avec les récoltes annoncées bonnes, mais sur une courte période.

En 2007, les prix sont restés assez stables et légèrement inférieurs à 2006, marquant ainsi un relatif retour à la normale, en général sous la barre des 15.000 FCFA le sac de 100 kg.

On constate que les prix au Niger sont assez sensiblement supérieurs à ceux du Mali et du Burkina.

Fin 2007, au moment des récoltes, la baisse du prix du mil est quasi insignifiante ; c'est un premier signal d'alerte. Les interventions des Etats et des partenaires ont été prises dès fin 2007.

Situation alimentaire :

En 2007, la situation alimentaire a été relativement calme dans les 3 pays d'intervention, résultat de récoltes satisfaisantes fin 2006. Les céréales étaient disponibles sur les marchés à des prix relativement stables et abordables.

En 2008, la situation s'annonce plus tendue : récoltes moins abondantes qu'en 2006 au Burkina et au Niger ; tensions sur les marchés céréaliers à l'est (Nord Nigeria et Bénin) et à l'ouest (Sénégal, Mauritanie) ; hausse des prix à l'échelle mondiale…

3. Rappel des objectifs d'Afrique Verte : plan triennal 2007 – 2009

Le groupe Afrique Verte s'est fixé 3 objectifs spécifiques :

1- Nourrir les villes avec les céréales locales :

La croissance urbaine est forte au Sahel, elle s'accompagne d'une évolution du mode de vie entraînant des modifications des habitudes alimentaires : les femmes, souvent occupées hors du foyer, n'ont plus le temps de préparer les plats traditionnels à partir des céréales locales brutes. L'offre en céréales locales prêtes à consommer étant limitée, la consommation de produits importés ou à base de farines importées se développe (pain, riz, pâtes alimentaires, semoules de blé…) au détriment des producteurs céréaliers locaux.

En milieu urbain, Afrique Verte accompagne les groupements féminins de transformation pour satisfaire la demande des consommateurs en céréales prêtes à l'emploi, de qualité. L'action contribue à regagner des parts de marché intérieur et à développer les débouchés des producteurs.

2- Répondre à la demande des groupements ruraux :

La production céréalière est hétérogène dans l'espace et dans le temps. Les prix des céréales varient en fonction de l'offre et de la demande : en bonne année, ils sont généralement faibles et donc peu rémunérateurs pour le producteur ; en mauvaise année, les stocks sont rares, les prix peuvent flamber et deviennent inaccessibles pour les populations.

Le marché doit être régulé ; ceci repose, entre autre, sur un renforcement des opérateurs de la filière. Afrique Verte accompagne les organisations rurales de producteurs dans les zones agricoles ou les structures d'approvisionnement dans les zones déficitaires et un petit réseau de commerçants afin d'approvisionner à prix juste, grâce aux économies d'échelle, les populations rurales des zones déficitaires pour améliorer la sécurité alimentaire.

3- Renforcer la vision sous régionale de la filière :

La problématique de la sécurité alimentaire est sous-régionale. Les dirigeants en sont conscients ; différents organismes travaillent à cette échelle sur cette problématique. Afrique Verte, depuis sa création, a également tenté de mettre en œuvre une approche sous régionale. Les documents produits par l'association en témoignent : capitalisation de 15 ans d'expériences, bulletin d'information « Point situation alimentaire », outils pédagogiques pour les opérateurs…

Avec la constitution d'associations nationales, la société civile locale s'est appropriée le projet politique d'Afrique Verte. Mais la réforme institutionnelle ne doit pas être synonyme de dispersion, elle doit au contraire permettre de constituer un réseau plus fort, capable de développer des services au bénéfice du groupe. C'est pourquoi les 4 associations : Afrique Verte, AcSSA, AMASSA, APROSSA se fédèreront au sein d'Afrique Verte international, afin que chaque structure puisse profiter des compétences des autres et que la réflexion se poursuive à l'échelle sous régionale.

Les résultats obtenus par rapports aux objectifs 1 et 2 sont traités par pays. Les activités concernant la constitution d'Afrique Verte international est traitée dans le chapitre 8, spécifique.

L’action au Burkina Faso, en partenariat avec APROSSA

Stand de transformatrices soutenues par Afrique Verte lors d’une foire commerciale

4. L'action au Burkina Faso, en partenariat avec APROSSA

APROSSA Afrique Verte au Burkina intervient dans 5 zones : 1 région excédentaire (Boucle du Mouhoun regroupant le Mouhoun, les Balés et la Kossi), 1 région déficitaire (Sahel regroupant le Séno, le Yagha, et l'Oudalan) et 1 région à équilibre précaire (Centre-Est regroupant le Boulgou et le Namentenga) et 2 zones urbaines : Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

La coordination est basée dans la capitale. Dans chacune des implantations rurales, les agents d'Afrique Verte animent un centre régional d'information où sont réalisées certaines formations. C'est un point de contact important pour les organisations paysannes.

Partenaires impliqués

Au Burkina, les partenariats concernent les services techniques nationaux et les structures d'appui à la sécurité alimentaire : SONAGESS, CN/SA, SP/CPSA, DOPAIR, Programme Sécurité Alimentaire de la DCE ; les structures de crédit et institutions de micro-finance : Caisses populaires, BACB, Micro Start et UCEC ; les ONG comme Oxfam ; les projets : Cellule de Gestion du Plan d'Action Céréales et Plan d'Action Riz, Projet Riz Pluvial et les organisations faîtières et associations nationales : CPF, FEPAB, CIC-B, CIR-B, FENOP, FIAB, ATCB et RTCF.

De plus, l'association participe à des réunions du CILSS et de l'OCDE (relecture de la charte de l'aide alimentaire, CORESA, RCPA…) et à celles organisées par les partenaires financiers (SCAC, CE…).

Groupes cibles mobilisée : nature, nombre

Au Burkina, Afrique Verte et APROSSA accompagnent environ 3.000 producteurs membres des OP, ainsi que leurs unions départementales, provinciales et régionales. L'action touche aussi un millier de femmes transformatrices : une vingtaine d'UT sur Ouagadougou, fédérée au sein du RTCF (Réseau des transformatrices de céréales du Faso) et une vingtaine d'UT sur Bobo Dioulasso.

Régions	Zones	OP	dont	OP masculine	OP féminine	OP mixte	+	Union Départ	Union Prov.	Union Rég
Zones APROSSA	Boucle du Mouhoun	36		14	19	3		4	3	1
	Centre Est	15		8	6	1		-	2	1
	Bam (suivi léger)	18		14	4	-		3	1	
Zone AV	Sahel	32		25	7	-		-	3	1
Total 2007		**101**		**61**	**36**	**4**		**7**	**9**	**3**

Unités de transformation féminines		UT
Kadiogo	Ouagadougou	20
Hauts Bassins	Bobo Dioulasso	20
Total UT 2007		40

Les UT de Ouaga sont fédérées au sein du RTCF

Actions réalisées

1. Activités pour atteindre l'objectif 1 : Nourrir les villes avec les céréales locales

On constate au Sahel une forte croissance urbaine où les modes de consommation évoluent. Les femmes sont de plus en plus occupées à l'extérieur du foyer ce qui entraîne une modification des pratiques culinaires. En l'absence d'une offre locale suffisante, les ménagères utilisent plus souvent des produits qui se cuisinent rapidement, en général importés (pâtes, couscous de blé, riz précuit…). Cette mutation se fait au détriment des producteurs céréaliers locaux. Afrique Verte, après analyse, s'est engagée dans le soutien à la valorisation des céréales locales à travers des actions de professionnalisation des transformatrices, ce qui contribue au développement durable de la filière céréalière locale.

Professionnaliser les groupements de transformatrices

- **Renforcer la structuration**

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau national des transformatrices, Afrique Verte Burkina a organisé un atelier de réflexion entre le Réseau des Transformatrices de Céréales du Faso (RTCF constitué par les transformatrices de Ouagadougou en 2005) et celles de Bobo, les 12 et 13 août 2007. A l'issue de cette rencontre, un comité de rédaction des statuts d'un réseau national a été constitué. Dans un premier temps, il regroupera les sections de Ouaga et Bobo et il pourra par la suite s'étendre à d'autres régions.

- **Renforcer la gestion technique et financière des UT et améliorer la production**

Au Burkina, 9 sessions de formation ont été proposées en séances collectives ou personnalisées au sein des UT, permettant d'aborder les 6 thèmes suivants :

- la gestion comptabilité,
- la planification de la production,
- la spécialisation de la production et maîtrise de la qualité,
- les bonnes pratiques d'hygiène de production (BPHP),
- les techniques de commercialisation et marketing et
- la gestion du crédit.

Grâce à ces formations, les transformatrices acquièrent de nouvelles connaissances et se professionnalisent (simulation des coûts de production et des seuils de rentabilité, amélioration de l'emballage et de l'étiquetage…). Elles introduisent de nouveaux procédés de transformation dans leurs unités (brisure de riz aux fines herbes, Mabléríz, djouka précuit, couscous de riz, farine de mil, maïs et sorgho). Ces différents produits sont appréciés des consommateurs des centres urbains.

Au Burkina, outre les formations, les transformatrices ont visité la SODEPAL : Société D'Exploitation des Produits Agricoles à Ouagadougou, petite entreprise agroalimentaire.
Les transformatrices du Niger et du Mali se sont rendues au Burkina, au cours de voyages d'échange.

- **Elargir la gamme de produits et multiplier les points de vente**

Afrique Verte cherche à développer les débouchés en identifiant des distributeurs.

Au Burkina, un travail a été réalisé sur l'identification de points de vente depuis 2006. A Ouaga, sur 28 magasins suivis, 20 vendent correctement les produits transformés, 9 nouveaux points de vente ont été repérés. Les gérants ont été sensibilisés sur les qualités nutritives des produits céréaliers transformés.
Les transformatrices sont mises en relation avec des commerçants en province, par l'entremise des animateurs. On note un début de fidélisation des relations entre les transformatrices et certaines boutiques, notamment à Dori, Koupéla, Tenkodogo et Fada. Les produits sont vendus en quantité croissante dans ces régions et sont mieux connus des consommateurs.
La vitrine d'exposition à la coordination d'Afrique Verte a également bien fonctionné.
En 2007, ces actions, bien qu'expérimentales, ont permis aux transformatrices de réaliser un chiffre d'affaire de plus de 1.000.000 FCFA, pour environ une tonne de produits finis écoulés.
Enfin, les transformatrices burkinabés se font connaître en dehors des frontières : en 2007, les produits ont été exposés et vendus à Lyon ; une transformatrice a écoulé 4,5 tonnes aux Etats-Unis ; certaines UT ont participé au SAFEM à Niamey, en décembre 2007.

Promotion des produits transformés

Les équipes du Burkina ont réalisé des actions en vue de promouvoir les produits céréaliers transformés, afin de mieux les faire connaître des consommateurs et d'accroître les ventes :

- diffusion d'affiches de promotion des produits transformés dans les nouveaux points de vente identifiés,
- site Internet dédié au RTCF et à ses membres entièrement rénové : les nouvelles UT ainsi que celles de Bobo ont été intégrées sur le site. La visibilité du RTCF se trouve améliorée avec cette nouvelle version du site mise en ligne début janvier 2008. Tous les internautes pourront s'informer sur les UT. La possibilité leur est aussi donnée de commander directement les produits sur le site.
- diffusion de spots publicitaires sur les produits céréaliers transformés à la radio et à la télévision, au moment des fêtes de fin d'année. Cinq médias (2 télévisions et 3 radios) ont diffusé 123 spots en français, mooré et en dioula, aux heures de grande écoute.

Participation aux bourses aux céréales

Les UT des 3 pays participent aux différentes bourses organisées par Afrique Verte. Elles peuvent ainsi s'approvisionner en matière première (mil, sorgho, maïs, sésame) et vendre leurs produits transformés (fonio précuit, brisure et semoule maïs, farine de mil et sorgho etc…).

Participation aux foires commerciales

Afrique Verte aide les UT à participer à des foires commerciales où elles commercialisent leurs produits, échangent avec d'autres exposants, contactent des distributeurs… Au Burkina, elles ont participé à 8 expositions ou foires au niveau national (FESPACO, FIBO, JAAL…) ou international (quinzaine du commerce équitable à Lyon, SAFEM à Niamey). Certaines UT ont obtenu des prix, ce qui améliore leur visibilité : 1er prix des céréales transformés à la FIBO, aux JAAL et à la SAFEM à Niamey.

De plus, les UT ont bénéficié de la diffusion d'informations sur les nouvelles technologies de transformation, sur les nouveaux équipements et sur le marché céréalier grâce à leur participation aux foires, bourses céréalières et aux voyages d'étude.

Améliorer la qualité des produits céréaliers, examens et tests de laboratoire

Les pratiques d'hygiène de production et les principes de conservation sont abordés lors des formations techniques. De plus, pour la première année, Afrique Verte a incité les UT à réaliser des analyses de produits en laboratoire, afin d'en contrôler la qualité. C'est une suite logique des actions de professionnalisation et des efforts réalisés pour améliorer la qualité des produits et satisfaire ainsi le consommateur sahélien. Le simple respect des règles d'hygiène au cours du processus de transformation ne suffit pas pour s'assurer de l'innocuité des aliments ; les analyses le prouvent et la connaissance des résultats permet d'aider à améliorer les procédés de fabrication.

Au Burkina, Afrique Verte a ainsi accompagné 7 UT de Ouagadougou dans des tests effectués par le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) et dans leur interprétation. Ces analyses concernent 9 produits (bouillies, fonio, couscous, etc.). Au total, 28 analyses ont été réalisées, portant sur 6 paramètres (humidité, mycotoxines, salmonelles, staphylocoques, E. Coli, levures et moisissures).

Les résultats des analyses montrent que 100% des échantillons testés sont propres à la consommation. Environ 10% des échantillons analysés contiennent un faible taux de mycotoxines. Le laboratoire recommande une consommation rapide des lots sur lesquels les prélèvements ont été opérés.

L'étape suivante consistera à rechercher les causes de la présence des mycotoxines et à adapter les conseils en conséquences, pour améliorer la qualité des produits finis au bénéfice des consommateurs.

Faciliter l'accès des transformatrices au crédit d'investissement

Afrique Verte propose des formations ou des ateliers, pour mieux faire connaître les opérateurs de crédit, faciliter l'accès aux financements nécessaires pour développer les performances des UT et améliorer la gestion des prêts (respect des remboursements). De plus, l'association met en relation les transformatrices avec les caisses de crédit et les accompagne dans le montage de dossiers de demande de financements.
Au Burkina, 3 UT ont obtenu des prêts auprès d'institutions de micro crédit (CREDO et RCPF), pour un montant de 1.050.000 FCFA, pour l'approvisionnement en matières premières ou l'achat de petits équipements. Les remboursements sont en cours.

2. Activités pour atteindre l'objectif 2 : Répondre à la demande des groupements ruraux

Afrique Verte propose des formations aux organisations paysannes, afin de renforcer leurs compétences professionnelles (structuration et compétences techniques). L'association favorise également la commercialisation des céréales en organisant des bourses.

Améliorer les capacités organisationnelles et professionnelles des OP

- **Renforcer la structuration**

En 2007, l'équipe a accompagné les opérateurs (OP, leurs unions et leurs fédérations), notamment pour le renforcement de leur structuration, tout en se conformant aux lois nationales et pour qu'ils maîtrisent mieux les différents maillons de la filière céréalière. A terme, les OP doivent pouvoir se constituer en force de négociation pour dialoguer avec les partenaires et les décideurs et défendre leurs intérêts.

Formations réalisées sur la structuration coopérative : 5 pour plus de 100 personnes dont 3 au Sahel : 2 pour les OP, 1 pour l'Union Régionale du Sahel qui regroupe les 3 unions provinciales du Séno, de l'Oudalan et du Yagha.

- **Professionnaliser les groupements de base**

L'association propose des formations techniques visant à renforcer les compétences professionnelles dans les domaines suivants : alphabétisation (afin que les membres des OP maîtrisent mieux la lecture, l'écriture et le calcul, indispensables pour réaliser des contrats ou gérer des stocks), gestion comptabilité, stockage et sélection des semences, gestion des banques de semences, financement et accès et gestion des crédits, techniques de commercialisation et de contractualisation, et enfin formation de formateurs villageois afin que des personnes ressources puissent prendre le relais des animateurs dans les OP.

Formations techniques réalisées en 2007 : 23 sessions réalisées pour 494 personnes dont 150 femmes :

a) Au Sahel : 10 sessions pour 213 personnes dont 45 femmes :
   - Gestion-comptabilité : 4 sessions pour 81 personnes,
   - Contractualisation : 1 session pour 28 personnes,

- Gestion des stocks : 1 session pour 16 personnes,
- Gestion du crédit : 1 session pour 23 personnes,
- Gestion démocratique : 1 session pour 22 personnes,
- Documents Administratifs : 1 session pour 23 personnes,
- Vie associative et coopérative : 1 session pour 20 personnes.

b) Mouhoun et Centre-Est : 13 sessions pour 281 personnes dont 105 femmes :

- Atelier des leaders : 3 sessions pour 76 personnes,
- Gestion-comptabilité : 4 sessions pour 82 personnes,
- Formation de formateurs : 2 sessions pour 11 personnes,
- Techniques de stockage : 2 sessions pou 57 personnes,
- Commercialisation : 1 session pour 30 personnes,
- Planification : 1 sessions pour 25 personnes.

Les outils de formation

Les équipes diffusent des livrets pédagogiques aux responsables des OP ayant suivi les formations, sur 6 thèmes : commercialisation des céréales, gestion comptabilité, accès au crédit, structuration des OP, stockage et conservation des céréales, bonnes pratiques d'hygiène et de transformation. Ces livrets sont généralement traduits en plusieurs langues nationales. Les animateurs utilisent également des cassettes ou des vidéos. Le théâtre forum est aussi proposé par l'équipe comme technique de sensibilisation.

Intermédiation pour faciliter l'accès des OP aux crédits locaux

Afrique Verte conduit trois types d'action pour aider les OP à accéder aux crédits : des formations (sur les procédures des différents organismes locaux de financement et la gestion des remboursements), des conseils pour le montage des dossiers de demande de crédit et des intermédiations avec les caisses de crédit, pour faciliter l'acceptation des dossiers (Afrique Verte dépose parfois des cautions de garantie).
Ces financements permettent aux OP d'acheter les céréales, tant dans les zones excédentaires pour la collecte, que dans les zones déficitaires pour l'approvisionnement des banques de céréales.
En 2007, dans les différentes zones, 26 OP et UT qui étaient dans le besoin ont ainsi obtenu des prêts de campagne (19.400.000 FCFA) auprès de 4 institutions de crédit pour la commercialisation des céréales :

Institution de crédit	Province	Bénéficiaires	Montant en CFA
Fédération des Caisses Populaires du Burkina (FCPB)	Mouhoun	9 OP	5.350.000
Banque Commerciale et Agricole du Burkina (BACB)	Mouhoun	1 OP	500.000
Banque Commerciale et Agricole du Burkina (BACB)	Kossi	2 OP	750.000
Fédération des Caisses Populaires du Burkina (FCPB)	Namentenga	2 OP	1.500.000
Banque Commerciale et Agricole du Burkina (BACB)	Gourma	2 OP	2.500.000
Union des Coopératives d'Epargne Crédit de l'Oudalan (UCEC – Gorom)	Oudalan	7 OP	7.750.000
CREDO	UT Kadiogo	3 UT	1.050.000
4 institutions de crédit		**26**	**19.400.000**

Information des opérateurs sur la commercialisation des céréales

Depuis quelques années, Afrique Verte a renforcé ses actions visant à améliorer l'information commerciale auprès des opérateurs céréaliers. Différents créneaux sont utilisés :

- L'information permanente des OP par les animateurs de terrain
Les animateurs transmettent régulièrement aux OP des informations sur l'évolution de la campagne, les disponibilités des stocks, les prix pratiqués sur les marchés à l'échelle régionale et nationale, les moyens de transports et les opportunités d'affaires.

- L'information des OP par la production et la diffusion de bulletins d'information et de fiches techniques
Les membres du groupe Afrique Verte éditent le mensuel « Point Situation Alimentaire » et APROSSA diffuse « Sécurité alimentaire », devenu « APROSSA info ». Ces bulletins sont disponibles sur www.afriqueverte.org ainsi que certains livrets d'information, des fiches techniques et des études réalisées par les équipes sur la filière.

- L'information des OP par la production et la diffusion de guides pédagogiques
Afrique Verte donne aux bénéficiaires des livrets pédagogiques ; ils peuvent ainsi conserver un aide mémoire. Des informations sont également diffusées sur les coûts de transport. Certains livrets sont en ligne sur le site Internet.

- L'information des OP par les radios de proximité et les médias nationaux
L'équipe utilise également les radios de proximité au niveau des zones d'intervention pour informer les OP sur les formations ou les bourses. Elle anime parfois des émissions spécifiques. Au Burkina, des reportages ont été diffusés à la télévision ainsi que des spots publicitaires pour promouvoir les produits transformés.

- L'information à travers l'utilisation de Tradenet (Projets MISTOWA-IFDC puis Oxfam)

Le projet MISTOWA-IFDC vise à améliorer l'information commerciale des opérateurs, par un appui aux Systèmes d'Information de Marché et par le renforcement de la capacité des acteurs à générer, diffuser et faire un usage commercial de l'information.

Des points d'information commerciale agricole (PICA) ont été mis en place par APROSSA, en 2007, pour améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des organisations paysannes. Des formations ont été dispensées sur la collecte des informations commerciales, leur diffusion par téléphonie mobile et l'accès aux données sur le site internet. Ce projet s'est poursuivi jusque fin 2007 grâce à un financement d'Oxfam.

APROSSA possède une bonne expérience l'utilisation du théatre en tant qu'outil de renforcement des capacités des organisations paysannes. Elle a donc mis cette expérience à profit pour la réalisation d'un théatre forum sur l'utilisation de l'information commerciale par les organisations villageoises dans les échanges commerciaux. C'est avec l'appui d'une compagnie théatrale et d'une compagnie d'audio visuel que le théatre forum a été conçue, mis en scène et édité sur support audio visuel. Il a été intitulé « UN PICA POUR BALLA ». Ce théâtre forum montre, à travers une présentation comique et imagée, l'utilité des points d'information commerciale et agricole dans les échanges inter et intra villages et présente les outils de réception et de diffusion des informations sur les prix (le cellulaire, la radio, les affiches, Internet). Il permet d'introduire un débat sur la problématique de l'information commerciale par les organisations paysannes.

Voyages d'échanges

L'équipe a organisé un voyage d'échanges, en mars, pour 15 membres d'OP (dont 7 femmes) auprès de la Fédération Nationale des Groupements Naam à Ouahigouya Il a permis aux visiteurs de s'imprégner de l'expérience de la FNGN en matière "Grenier de Sécurité Alimentaire". Les participants ont échangé et tiré des enseignements mutuels sur l'organisation du travail, l'approvisionnement et l'écoulement des céréales.

Faciliter les transactions céréalières et les débats lors des bourses

Pour faciliter les transactions, Afrique Verte organise des bourses aux céréales qui mettent en relation les opérateurs ; des communications techniques sont présentées pour informer les participants.

En 2007 au Burkina, 5 bourses céréalières ont été organisées sur la campagne de commercialisation 2006-2007 : à Dori, à Dédougou, à Koupéla et deux à Ouagadougou. On retient de ces 5 bourses :

- Nombre de participants : 360 personnes
- Offre : 16.579 tonnes
- Demande : 8.180 tonnes
- Transactions réalisées : 5.147 tonnes. Au prix moyen de 130 FCFA le kg, ce tonnage représente 670.000.000 FCFA, soit 1.021.400 €uros.

Comparées aux 4.402 tonnes réalisées en 2006, on note une augmentation des quantités d'environ 20% pour un nombre d'OP du réseau assez équivalent. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement de la demande en céréales dans la zone du Bam, très déficitaire en 2007. En effet, suite à des ententes réalisées lors des bourses entre les OP du Bam et l'Union Régionale de la Boucle du Mouhoun, celles-ci ont mis en place un système de "crédits fournisseurs" afin d'accroître les quantités transférées. Cette opération, première du genre entre OP du réseau, s'est bien passée, notamment grâce aux conseils de l'animateur du Centre-Est qui a effectué des missions au Bam pour le suivi des transferts.

Les transactions réalisées portent sur 5.147 tonnes :

Récapitulatif des transactions au Burkina	Quantités en tonnes	%
Transactions entre OP ou OP et commerçants	3.570,4	69
Transactions entre commerçants	833,5	16
Transactions entre commerçants et projets partenaires	743,1	15
Total	5.147	100

L'information des OP par le biais des Bourses aux céréales

Au cours des bourses, Afrique Verte fait appel aux structures techniques spécialisées (services de suivi des marchés, systèmes d'alerte, directions régionales de la statistique…) qui proposent des exposés sur la problématique céréalière, la stratégie nationale de sécurité alimentaire, la campagne agricole, les nouvelles législations… Ces conférences-débats permettent non seulement aux OP de s'informer mais également de dialoguer avec les décideurs, expérience intéressante pour les producteurs. En 2007, les conférences animées lors des bourses céréalières ont toutes porté sur la promotion de l'utilisation des informations de marché par la commercialisation des céréales. Ce fut également des occasions pour la promotion des Points d'Information Commerciales Agricoles (PICA), nouvel outil d'information mis en place par Afrique Verte en partenariat avec MISTOWA.

Conclusion sur les actions au Burkina

2007 a été pour Afrique Verte au Burkina, en partenariat avec APROSSA, une année qui a connu une activité normale tant au plan de la situation alimentaire nationale qu'au plan de la conduite des actions contractualisées à travers les différentes conventions avec les partenaires.

Le fonctionnement associatif d'APROSSA s'est amélioré durant cette deuxième année, suite à sa création en juillet 2005. En effet on a noté l'intensification des rencontres statutaires et une densification de l'activité associative avec la préparation et la participation à différentes rencontres et ateliers : ateliers de réflexion interne, rencontre annuelle du groupe Afrique Verte, rencontres de groupes de travail (Réseau de Veille de Commercialisation des Céréales, Confédération Paysanne du Faso) et participation à des ateliers organisés par des partenaires (OXFAM, Eau Vive).

Au plan technique les résultats sont satisfaisants. De nombreuses actions de renforcement des capacités organisationnelles et techniques ont été réalisées au bénéfice des groupes cibles. On retient les résultats et enseignements ci-dessous pour les 2 principaux publics qui en ont bénéficié :

- Les transformatrices perçoivent mieux l'importance de leur place dans la sécurité alimentaire au niveau national. Grâce aux formations proposées par le projet, leurs produits sont de meilleure qualité, la gamme offerte se diversifie et répond mieux à la demande des consommateurs urbains.
- Les organisations paysannes, leurs unions et fédérations, grâce aux formations et voyages d'études proposés par APROSSA Afrique Verte Burkina, ont amélioré leurs capacités organisationnelles, techniques et commerciales. Grâce aux bourses céréalières et au dispositif d'information commerciale agricole, elles maîtrisent mieux les marchés et sont plus aptes à satisfaire les besoins alimentaires au niveau local.

Pour 2008, les perspectives de travail portent sur la consolidation des acquis techniques et le renforcement de la vie associative. Pour cela, le déploiement de nouveaux efforts sera requis auprès des membres de l'association en général, de son conseil d'Administration en particulier afin de lui donner le rayonnement et l'envergure nécessaires à son ancrage véritable dans le milieu institutionnel des associations de développement au Burkina.

L’action au Mali en partenariat avec AMASSA

Bourse de Ségou, de droite à gauche :
Pr Tiémoko Sangaré, Ministre de l’Agriculture, M. Haïdara, Coordinateur AMASSA ,
Mme Diabaté, Porte parole du Gouvernement, M. Kaya, Chef du PVM- Ségou.

5. L'action au Mali

Zones géographiques couvertes par l'action

AMASSA Afrique Verte au Mali intervient dans 7 zones : Kayes, Bamako, Koutiala-Sikasso, Ségou-Niono, Mopti, Gao-Taboye et Tombouctou. Les actions sont prioritairement orientées vers les OP, les unités de transformation de Bamako, Kayes, Koutiala-Sikasso et les commerçants céréaliers.
La coordination est basée à Bamako. Dans les régions, les agents d'Afrique Verte animent un centre d'information où sont réalisées certaines formations. C'est un point de contact important pour les OP.

Partenaires impliqués

Afrique Verte Mali développe des partenariats avec les services techniques de l'Etat : Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Directions nationales et régionales de l'agriculture, OPAM, SAP, OMA, Services de la réglementation et du contrôle… ; les IMF (Paseca et Yiriwa ton à Kayes et Jigiyaso ba - Bamako) ; les ONG partenaires (KARED Nioro du Sahel, ADR Yélimané, AIDEB Bafoulabé) ; les faîtières (Jèka Ferré de Niono, Supunu Kafô de Yélimané, Molibemo à Bandiagara), les collectivités décentralisées (Assemblées régionales de Kayes, de Mopti et de Tombouctou, Conseil de Cercle de Douentza) et les chambres d'agriculture.

Outre ces structures, Afrique Verte a aussi développé d'autres collaborations :
Le Damier : un partenariat est toujours envisagé entre Afrique Verte et le Damier dans le cadre de la mise en œuvre du projet de construction d'une Unité de transformation du fonio à Kayes.
MISTOWA - IFDC : Cette structure d'informations commerciales, financée par l'USAID a collaboré en 2007 avec Afrique Verte dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'information des opérateurs céréaliers.
MISOLA : L'association a renforcé son partenariat avec MISOLA, notamment depuis début 2007, sur des programmes CE et CR Centre dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La collaboration est également bonne en région de Kayes.

De plus, l'association participe à des réunions du CILSS et de l'OCDE (relecture de la charte de l'aide alimentaire, CORESA, RCPA…) et aux réunions organisées par les partenaires financiers (SCAC, CE…).

Groupes cibles mobilisés : nature, nombre

L'équipe accompagne environ 30.000 bénéficiaires directs, membres d'un millier de structures associatives : OP, associations féminines, transformatrices de céréales locales, minoteries et regroupements d'OP.

Zones / structures	OP	Associations Féminines	UT et Minoteries	Faîtières	Total	%
Région Kayes	202	173	87	3	**465**	44
Région Koutiala/Sikasso	70	0	15	1	**86**	8
Région Ségou/Niono	40	0	0	2	**42**	4
Taboye (Bourem, Gao)	0	15	0	0	**15**	1,5
Région Gao	70	29	0	2	**100**	9,5
Région Mopti	217	15	12	6	**250**	24
Région Tombouctou	34	6	0	0	**40**	4
UT Bamako	0	0	54	1	**55**	5
Total	**633**	**238**	**168**	**14**	**1053**	100
%	60	23	16	1	100	

Actions réalisées

1. Activités pour atteindre l'objectif 1 : Nourrir les villes avec les céréales locales

Professionnaliser les groupements de transformatrices

- **La structuration**

Afrique Verte et AMASSA ont poursuivi les actions pour la structuration des UT : vérification ou élaboration des statuts afin d'améliorer leur fonctionnement associatif. AMASSA a organisé une formation sur les principes coopératifs et un atelier sur la gouvernance à l'intention des UT de Bamako, pour 55 femmes.
Ces actions ont permis à 24 UT d'obtenir le statut de coopérative, conformément à la loi 01-076 du 18 juillet 2001 régissant les sociétés coopératives, comme souhaité par les autorités maliennes : 2 minoteries de Koutiala, 12 de Bamako et 10 de Kayes.

De plus, les conseils des animateurs ont renforcé la structuration de 2 unions de transformatrices (Bamako et Kayes, créées lors des programmes antérieurs) et ont favorisé la création d'une nouvelle faîtière : « Union des producteurs et transformateurs de céréales de Sikasso et Koutiala ».

- **La gestion technique et financière des UT et l'amélioration de la production**

21 sessions de formation ont été proposées à Bamako, Kayes et Koutiala sur les thèmes suivants :

- Gestion comptabilité : 5 sessions,
- Techniques de commercialisation : 3 sessions,
- Lobbying plaidoyer : 1 session,
- Formation de formatrices : 2 sessions,
- Technologies de transformation : 7 sessions,
- Bonnes pratiques d'hygiène : 2 sessions,
- Gestion du crédit : 1 session.

Ces formations ont bénéficié à 526 participants, dont 35 hommes et 36 formateurs villageois qui assureront la pérennité des programmes de formation destinés aux UT.

Grâce aux formations, les femmes se professionnalisent (simulation des coûts de production et des seuils de rentabilité, amélioration de l'emballage et de l'étiquetage…). Elles maîtrisent de nouveaux procédés de transformation (brisure de riz aux fines herbes, Mabléríz, djouka précuit, couscous de riz, farine de mil, maïs et sorgho). Ces différents produits sont appréciés des consommateurs des centres urbains.

Des transformatrices du Mali se sont rendues au Burkina, fin novembre, pour visiter les UT de Bobo. Ce voyage d'échanges a permis aux Maliennes de connaître de nouveaux produits transformés comme le couscous Gnonkon (à base de poids sucré), les vermicelles de riz, de maïs et mil, les jus instantanés d'hibiscus. Les échanges ont également porté sur l'importance de l'application des mesures d'hygiène.

- **Elargir la gamme de produits et multiplier les points de vente**

Au Mali, Afrique Verte a initié des partenariats avec des boutiques d'alimentation, notamment au moment des fêtes religieuses. Ainsi, par ces créneaux, les associations de Kayes ont commercialisé environ 4,1 tonnes de produits ; les ventes réalisées par les UT de Bamako avoisinent les 20 tonnes.

Participation aux bourses aux céréales

Les UT participent aux bourses organisées. Elles peuvent ainsi s'approvisionner en matière première (mil, sorgho, maïs, sésame) et vendre leurs produits transformés (fonio précuit, brisure et semoule maïs, farine de mil et sorgho etc…). Les UT du Mali y ont acheté près de 140 tonnes de matières premières.

Participation aux foires commerciales

Afrique Verte aide les UT à participer à de nombreuses foires commerciales où elles peuvent commercialiser leurs produits, échanger avec les autres exposants, contacter des distributeurs…
Les UT du Mali ont notamment participé à la FIARA de Dakar, la délégation était composée de 14 responsables d'UT de : 5 de Kayes, 3 de Koutiala et 6 de Bamako. Les participants ont écoulé à notre connaissance au minimum 3.852 kg de produits, sachant qu'il est difficile de faire une évaluation exhaustive des ventes car les femmes se déplacent en bus et réalisent des ventes sur le trajet.
Lors des foires, les UT obtiennent des informations sur les nouvelles technologies de transformation, sur les équipements et sur le marché céréalier.

Améliorer la qualité des produits céréaliers, examens et tests de laboratoire

Les pratiques d'hygiène de production et les principes de conservation sont abordés lors des formations. De plus, pour la première fois en 2007, Afrique Verte a incité les UT à réaliser des analyses en laboratoire, afin d'en contrôler la qualité, pour professionnaliser les opératrices et satisfaire le consommateur sahélien.
Au Mali, Afrique Verte a accompagné 5 UT (classées « performante », « moyenne » ou « moins avancé », cette typologie ayant été réalisée en fonction du savoir faire et de l'équipement des UT). Les tests ont été effectués par le Laboratoire de Technologie Alimentaire. Les résultats confirment l'échantillonnage : les UT les moins performantes mettent sur le marché des produits de qualité discutable : les taux de mycotoxines sont parfois supérieurs aux normes. L'étape suivante consistera donc à rechercher les causes de la présence des mycotoxines et à adapter les conseils en conséquence afin d'améliorer la qualité des produits finis au bénéfice des consommateurs.

Faciliter l'accès des transformatrices au crédit d'investissement

Afrique Verte propose des formations ou des ateliers, pour mieux faire connaître les opérateurs de crédit, faciliter l'accès aux financements nécessaires pour développer les performances des UT et améliorer la gestion des prêts (respect des remboursements). De plus, l'association met les transformatrices en relation avec les caisses de financement et les accompagne dans le montage de dossiers de demande de crédits.

Au Mali, une ligne de crédit investissement pour le financement d'équipements de transformation a été mise en place, fin 2007, en partenariat avec une caisse d'épargne et de crédit de Kayes (financement Conseil régional Ile de France).

- A Bamako, la caisse Jigiyaso ba a octroyé 7.500.000 FCFA à 9 associations, pour la campagne 2006-2007. Au 30 octobre, 95% étaient remboursés.
- Sur Kayes, les caisses CAMIDE-PASECA ont octroyé 5.620.000 FCFA (prêts de commercialisation) à 8 associations. Le taux global de remboursement au 25 décembre était de 88%.

Grâce à ces crédits, les femmes ont pu réaliser plusieurs rotations de stocks.

2. Activités pour atteindre l'objectif 2 : Répondre à la demande des groupements ruraux

Afrique Verte propose des formations pour renforcer les compétences professionnelles des OP (structuration et compétences techniques) et favorise la commercialisation des céréales en organisant des bourses.

Améliorer les capacités organisationnelles et professionnelles des OP

- **Renforcer la structuration**

Formations réalisées sur la structuration coopérative : 7 formations pour 165 participants.
Au Mali, les conseils apportés dans le domaine de la structuration ont permis à près de 200 OP d'obtenir le statut de coopérative, conformément à la loi N° 01-076 du 18 juillet 2001.

- **Professionnaliser les groupements de base**

Formations techniques réalisées en 2007 au Mali : 44 sessions pour 943 personnes :

- Alphabétisation : 4 sessions pour 71 auditeurs
- Gestion comptabilité : 14 sessions pour 341 auditeurs
- Stockage et sélection des semences : 7 sessions pour 172 auditeurs
- Crédit : 3 sessions pour 77 auditeurs
- Techniques de commercialisation : 6 sessions pour 152 auditeurs
- Formation de formateurs : 10 sessions pour 134 auditeurs

Les outils de formation

Les équipes diffusent des livrets pédagogiques aux responsables des OP bénéficiant des formations, sur 6 thèmes : commercialisation, gestion comptabilité, accès au crédit, structuration, stockage conservation des céréales, pratiques d'hygiène et de transformation. En 2007, l'équipe a conçu un nouveau livret sur les semences améliorées et l'a testé auprès des animateurs et des OP : il sera édité en 2008.

Intermédiation pour faciliter l'accès des OP aux crédits locaux

Afrique Verte facilite aux OP l'accès aux crédits : formation, conseil au montage de dossiers de demande de prêt et intermédiation avec les caisses, pour faciliter l'acceptation des dossiers (Afrique Verte dépose parfois des cautions de garantie). Avec ces crédits, les OP achètent des céréales, dans les zones excédentaires (collecte) ou déficitaires (approvisionnement des banques de céréales).
En 2007, trois OP ont obtenu des prêts de commercialisation auprès de la BNDA de Ségou et de la Caisse Kafô Jiguinew de Koutiala pour un montant global de 6.000.000 FCFA. Le groupement Jèka Feeré de Niono a introduit sous l'impulsion d'Afrique Verte un dossier de demande de prêt de 30.000.000 FCFA pour stocker et commercialiser le riz (dossier accepté pour la campagne 2008-2009).

Information des opérateurs sur la commercialisation des céréales

Depuis quelques années, Afrique Verte a renforcé ses actions visant à améliorer l'information commerciale :

- L'information permanente des OP par les animateurs de terrain
Les animateurs transmettent aux OP des informations sur l'évolution de la campagne, les disponibilités des stocks, les prix sur les marchés régionaux et nationaux, les transporteurs et les opportunités d'affaires.

- L'information des OP par la production et la diffusion de bulletins
Le groupe Afrique Verte édite le mensuel « Point Situation Alimentaire ». AMASSA diffuse le trimestriel « Le Paysan du Sahel ». Ces bulletins sont disponibles sur www.afriqueverte.org où l'on trouve aussi des livrets d'information, des fiches techniques et des études réalisées par les équipes sur la filière.

- L'information des OP par la production et la diffusion de guides pédagogiques
Afrique Verte propose des livrets pédagogiques aux bénéficiaires des formations qui peuvent ainsi conserver un aide mémoire. Des informations sont également diffusées sur les coûts de transport.

- L'information des OP par les radios de proximité et les médias nationaux
Les équipes utilisent les radios de proximité au niveau des zones d'intervention pour informer les OP sur les formations ou les bourses. Les équipes animent parfois des émissions spécifiques.

- L'information à travers l'utilisation de Tradenet (Projet MISTOWA-IFDC)
Le projet MISTOWA-IFDC, partenaire d'AMASSA au Mali, vise à améliorer l'information commerciale des opérateurs, par un appui aux Systèmes d'Information de Marché et par le renforcement de la capacité des acteurs à générer, diffuser et faire un usage commercial de l'information.
Des points d'information commerciale agricole (PICA) ont été mis en place par AMASSA, en 2007, pour améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP. Des formations ont été dispensées sur la collecte des informations, leur diffusion par téléphonie mobile et l'accès aux données sur le site internet.

Voyages d'échanges

En juin, 7 responsables d'OP, UT et minoteries de Sikasso et Koutiala (Mali) se sont rendus à Selibaby en Mauritanie. Les Maliens ont échangé avec l'Union des Coopératives de Femmes du Guidimakan (UCFG) et 2 de ses associations membres ainsi qu'avec 2 ONG partenaires de l'UCFG : Doulos community et ADIG (association pour le Développement Intégré du Guidimakan). Les thématiques relatives à la structuration, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles et l'accès aux crédits ont été discutées.

Faciliter les transactions céréalières et les débats lors des bourses

Pour faciliter les transactions, Afrique Verte organise des bourses qui mettent en relation les vendeurs et les acheteurs potentiels ; des communications techniques sont présentées pour informer les opérateurs.

Au Mali, Afrique Verte a organisé 7 bourses : Bourses régionales de Kita et de Diéma (à l'intérieur d'une région pour mettre en relation les zones de production et celles déficitaires), Mini bourses de Niono, Koutiala et Sévaré (entre 2 régions), bourse nationale de Ségou et bourse internationale de Kayes (opérateurs du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie). Au total, plus de 500 personnes y ont participé. Le volume de transactions comptabilisé s'élève à 6.109 tonnes de céréales : mil, riz, sorgho, maïs, fonio et produits transformés. Au prix moyen de 130 FCFA le kg, cela représente 794.000.000 FCFA, soit 1.210.700 €uros.

En 2006, les transactions avaient atteint 9.295 tonnes. La baisse de volume peut s'expliquer par le caractère excédentaire de la campagne, pour la seconde année consécutive, et peut-être également par les actions de l'Etat et de ses partenaires, notamment le renouvellement de stocks de banques de céréales communales.

Le suivi au Mali montre que les prix négociés lors des bourses sont plus avantageux que ceux du marché :
- Bourse de Kita : le sorgho a été acheté à 95 FCFA/kg, son prix à Kayes était à 130 FCFA/kg.
- Bourse de Diéma : le mil a été acheté à 110 FCFA/kg rendu Kayes et 130 FCFA rendu Kéniéba. Au même moment, il se vendait à Kayes à 130 FCFA et à Kéniéba à 150 FCFA/kg.
- Bourse de Niono : le riz a été acheté à 210.000 FCFA/tonne rendu Bamako. En tenant compte du transport, les prix ont été les suivants : 250.000 FCFA/tonne rendu Kayes, 260.000 FCFA/tonne rendu Yélimané et 270.000 FCFA/tonne rendu Kéniéba. Le riz avait atteint 300.000 FCFA/tonne à Kayes et Yélimané à la même période, et 325.000 FCFA à Kéniéba.
- Bourse de Koutiala : le mil a été acheté à 110.000 FCFA/tonne au moment où les prix avaient déjà atteint le niveau de 125 à 140.000 FCFA dans les zones déficitaires.
- Bourse de Sévaré : vente du mil à 110.000 FCFA/tonne rendu Bandiagara où il était à 115.000 FCFA.
- Bourse internationale de Kayes : Le sorgho a été acheté à 125 FCFA/kg, le maïs à 110 FCFA/kg et le mil à 140 FCFA/kg. Au même moment, ces céréales avaient atteint 135 FCFA/kg pour le sorgho, 115 FCFA/kg pour le maïs et 150 FCFA/kg pour le mil, sur le marché central de Kayes.

L'information des OP par le biais des Bourses aux céréales

Au cours des bourses, Afrique Verte fait appel aux structures techniques spécialisées (services de suivi des marchés, systèmes d'alerte, directions régionales de la statistique…) qui interviennent sur la stratégie nationale de sécurité alimentaire, la campagne agricole, les nouvelles législations… Ces conférences-débats permettent non seulement aux OP de s'informer mais également de dialoguer avec les décideurs, expérience intéressante pour les producteurs.

Outre ces actions coutumières, Afrique Verte Mali a obtenu 2 cofinancements de la Commission européenne : un programme ONG mis en œuvre en partenariat avec AMASSA et un programme PASA (programme d'appui à la sécurité alimentaire au Mali) mis en œuvre en partenariat avec Misola. Ces 2 projets ont permis de réaliser quelques activités spécifiques :

3 – Actions spécifiques du programme CE ONG, mis sen œuvre avec AMASSA

31 - Approvisionnement des producteurs de Douentza en semences de qualité

AMASSA a distribué des semences dans 3 communes : Petaka, Dianweli et Koubewel Koudian choisies suite à une identification effectuée avec les structures techniques, administratives et politiques du cercle de

Douentza : SAP, Direction Régionale de l'Agriculture de Mopti (DRA) et Secteur Agricole de Douentza, préfecture de Douentza et Conseil de Cercle de Douentza.

Cent tonnes de semences de qualité ont été achetées, pour cela, une commission d'achat des semences a été constituée, composée d'un spécialiste du contrôle de qualité des semences de la DRA de Mopti, de représentants des OP des 3 communes et de l'animateur de AMASSA Mopti. Les achats ont été réalisés auprès des producteurs semenciers, encadrés par l'Institut d'Economie Rurale et le Service Semencier National. Une commission de distribution des semences a été constituée dans chaque village (agents de l'administration, maires, bureau local de l'Agriculture, représentants des OP et l'animateur).
Un comité de gestion de la banque de semence a été mis en place dans chacun des 30 villages, comptant au total 8.630 exploitations agricoles. Le projet a pu couvrir 58% des besoins des exploitations cibles ; 30 banques de semences ont été ainsi constituées.
Conditionnalités : taux d'intérêt de 10%, délai de remboursement au 31/01/08.

Pour consolider les banques de semences et aider les comités villageois dans la gestion de cette activité, AMASSA a mis en œuvre une série de formations.

- structuration coopérative (pour 20 personnes de 10 OP). Suite à la session, 3 OP qui avaient le statut d'association ont entrepris des démarches avec l'appui de l'animateur et elles ont obtenu leur récépissé conformément à la nouvelle loi. Deux autres OP sont entrain de constituer leur dossier.
- qualité des céréales et stockage (pour 24 auditeurs de 12 OP).
- gestion comptabilité niveaux 1 et 2 (pour 50 responsables de 25 OP).

Pour accompagner les comités villageois dans la gestion des banques de semences, l'animateur a apporté des conseils sur la structuration, la gestion des stocks, la mise en place et la tenue des documents de gestion, les remboursements… Comme de nombreuses infrastructures de stockage sont vétustes, il a été demandé aux membres des comités de gestion de procéder à leur réhabilitation.

Les producteurs ont apprécié les semences, surtout les variétés locales. Mais certains problèmes ont affecté les rendements : arrêt précoce des pluies, attaques de déprédateurs, inondations ayant entraîné la noyade de plants ou l'ensablement de parcelles. La reconstitution des stocks a débuté dès le mois de décembre 2007 (92% du stock est reconstitué au suivi de mai 2008).

32 – Mise en place d'un approvisionnement en céréales

Cette action a concerné les régions de Gao et Mopti. Elle a débuté par une identification des zones à risque alimentaire, d'après les balances céréalières régionales et le prix des céréales constaté sur les marchés. Dans chaque région, une commission technique composée d'Afrique Verte, d'AMASSA, des services techniques de l'agriculture, du SAP local, des maires des communes, du Conseiller administratif et financier du Gouvernorat et des représentants des sous préfets a été constituée pour choisir 15 villages bénéficiaires du stock :

- Région de Gao : 10 villages des communes de Gabero (cercle de Gao) et Taboye (cercle de Bourem), chacun devant recevoir 5 tonnes de mil pour constituer des stocks de sécurité.
- Région, de Mopti : 5 villages des communes de Wadouba et Bandiagara (cercle de Bandiagara), de Kéndié, Koporo nah et Dougoutèné II (cercle de Koro), chacun devant recevoir 10 tonnes de mil pour constituer des stocks de sécurité.

L'équipe a mobilisé les fonds du projet et s'est approvisionnée à la coopérative de céréaliers de Mopti.

Les achats pour Gao ont été réalisés à un prix rendu village compris entre 11.740 et 12.000 FCFA / 100 kg (achat du mil à 11.000 FCFA/100 kg), alors que le mil avait atteint le niveau de 15.000 FCFA/sac au marché central de Gao. Une fois les stocks sur place, les OP les ont vendus à la population à un prix oscillant entre 11.000 et 12.000 FCFA/sac de 100 kg (le prix de vente a été décidé par les comités de gestion).

Compte d'exploitation de la 1ère rotation : vente de mil, zone de Gao

Nom OP	Achat 5 t. de mil en FCFA	Manutention	Transport	Total charge	Total produit	Résultat
Gargouna	550 000	0	50 000	600 000	550 000	-50.000
Boya	550 000	0	50 000	600 000	575 000	-25.000
Borno	550 000	0	50 000	600 000	550 000	-50.000
Traoré	550 000	0	50 000	600 000	575 000	-25.000
Tianamé	550 000	0	37 500	587 500	550 000	-37.500
Tchirissoro	550 000	0	37 500	587 500	575 000	-12.500
Baringouma	550 000	0	50 000	600 000	550 000	-50.000
Irdura	550 000	0	50 000	600 000	600 000	0
BC Centrale	550 000	0	50 000	600 000	600 000	0
Baria	550 000	0	50 000	600 000	550 000	-50.000

- Dans la région de Mopti, le mil a été rendu villages entre 11.000 à 11.500 FCFA/sac, alors que les prix avaient atteint 14.000 FCFA/sac. Les OP ont vendu le sac de mil aux populations locales à des prix variant entre 10.500 et 12.000 FCFA/sac de 100 kg.

Compte d'exploitation de la 1ère rotation : vente de mil, zone de Mopti

Nom OP	Achat 10 t. de mil en FCFA	Manutention	Transport	Total charge	Total produit	Résultat
Dianou	1 000 000	0	165 000	1 165 000	1 200 000	B : +35.000
Olguiné	1 000 000	0	165 000	1 165 000	1 200 000	B : +35.000
Tagary	1 000 000	0	100 000	1 100 000	1 080 000	P : - 20.000
Tuol	1 000 000	0	150 000	1 150 000	1 225 000	B : +75.000
Tendely	1 000 000	0	100 000	1 100 000	1 050 000	P : - 50.000

A l'issue de la vente de ces céréales dans les villages, nous avons constaté :

- La baisse du prix mil dans ces villages,
- Les populations ont accédé plus facilement aux céréales, grâce à la présence du stock,
- La constitution d'un fonds de roulement dans le village pour l'OP.
- Sur la première rotation, toutes les OP de Gao ont fait des ventes à des prix inférieurs aux coûts de revient des céréales, sauf deux qui ont vendu au prix de revient. Toutes les OP ont vendu le stock à un prix inférieur à celui du marché.
- A Mopti, 2 OP sur 5 ont réalisé la vente en dessous du coût de revient : les OP ont joué un rôle régulateur au niveau du prix du mil. Toutes les OP ont vendu à un prix inférieur au prix du marché (entre 13.000 FCFA et 15.000 FCFA/sac de 100 kg de mil selon la localité).
- Quelques OP ont pu faire une seconde rotation de stocks entre mai et décembre 2007 : trois 3 OP en région de Gao (Gargouna, Tianamé et Irdura) et une OP de la région de Mopti (Tuol). Les résultats des secondes rotations seront précisés ultérieurement.

Avec les recettes générées par les ventes, le projet avait prévu de promouvoir les AGR conduites par les associations féminines dont la principale activité économique porte sur le maraîchage mais également sur la culture du riz de submersion, le riz irrigué, le sorgho de décrue et le niébé le long des plaines alluvionnaires de la vallée du fleuve Niger et sur les périmètres irrigués. Les associations féminines ont d'autres activités : fabrication de savon, exploitation de bourgoutières pour l'alimentation du bétail, embouche, teinture, petit commerce, stockage et vente de céréales locales. Les revenus permettent d'assurer les dépenses courantes des membres ou de structurer et professionnaliser les groupements.

En 2007, le projet a encouragé les OP de Koro et Bankass (Mopti) et de Gao et Bourem (Gao) pour qu'elles aident les associations féminines à développer les AGR. Mais, pour cette première année du projet, les OP ont eu des difficultés à soutenir les femmes. En effet, les stocks de prévention des crises ont été livrés entre avril et mai 2007 et, à l'exception de quelques unes, ils n'ont pas généré de bénéfice. Néanmoins au niveau des OP qui ont réalisé des bénéfices quelques actions ont été entreprises :

- Dans la région de Gao, l'OP de Tianamé a réhabilité son magasin de stockage (sans frais : les membres se sont mobilisés pour réaliser le travail). Elle a ensuite mis 60.000 FCFA à la disposition de l'association féminine du village qui a octroyé des prêts individuels à ses membres au taux de 2% par mois. Ceci a permis à quelques femmes de se lancer dans la commercialisation de semoules de maïs, d'huile et de condiments. Les femmes ont alors décidé de créer une coopérative qui a été créée et enregistrée sous le numéro 013, le 3 janvier 2008.
- Dans la région de Mopti, les OP bénéficiaires ont donné une partie des bénéfices de l'opération aux femmes pour l'achat de semences d'oignon pour le maraîchage (Dianou et Olguiné : 30.000 FCFA/OP et Tuol : 50.000 FCFA). Les femmes ont ainsi pu acquérir près 366 kg de semences qu'elles se sont distribuées pour la production de maraîchage.

4 – Actions spécifiques du programme CE PASA, mis sen œuvre avec Misola

Ce programme a démarré en avril 2007 et a concerné les zones de Mopti, Gao et Tombouctou.

41 - Former et informer les acteurs sur les systèmes de prévention

Sur l'année 2007, cinq formations sur les systèmes de prévention et de gestion des crises ont été proposées ce qui a permis de mieux faire comprendre aux élus locaux et aux membres des OP les enjeux, les mécanismes et les outils de gestion de la sécurité alimentaire, conformément au document relatif à la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire.

Afrique Verte a étudié les prévisions établies par les services nationaux de statistiques :

- Mopti : production nette de 443.542 tonnes de céréales pour un besoin de 409.982 tonnes. La balance régionale est excédentaire d'environ 33.560 tonnes. Mais les localités de Bandiagara,

Djenné et Douentza sont classées en situation déficitaire.

- Gao : production nette de 39.550 tonnes de céréales pour un besoin de 106.537 tonnes. La balance régionale est déficitaire de - 66.987 tonnes. Le déficit concerne les quatre cercles : Gao, Ansongho, Bourem et Ménaka.
- Tombouctou : production nette de 100.731 tonnes de céréales pour un besoin de 124.065 tonnes. La région de Tombouctou présente un déficit de - 23.334 tonnes de céréales. Tous les cercles de la région, à l'exception de Niafunké, sont en situation de déficit alimentaire.

En décembre 2007, le projet a organisé 3 pré bourses (Gao, Mopti et Tombouctou) pour évaluer les besoins des OP soutenues par le projet. 146 personnes y ont participé : les offres de vente ont atteint 863,5 tonnes et les demandes d'achat ont été de 645,5 tonnes. Les transactions ont débuté en 2008.

42 – Suivi de banques de semences

En 2005, Afrique Verte avait distribué 116,5 tonnes de semences (102,5 tonnes de mil et sorgho et 14 tonnes de riz paddy), dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou ; 138 villages ont été approvisionnés, dont 14 villages en riz. En 2007, le projet a permis de réaliser le suivi dans 44 villages (dont les 14 villages ayant obtenu des semences de riz) qui ont été accompagnés pour améliorer le fonctionnement de la banque de semences (conseils sur la gestion des stocks et la tenue des documents comptables).

Situation des banques de semences mises en place en 2005, dans les 44 villages.

Région	Commune	Nombre de village			Quantité disponible (kg)		Taux de reconstitution des stocks	Nombre de producteurs ayant reconstitué
		Visité en 2007	Stock en début de campagne	Stock après la récole	Début de campagne (kg)	Après les récoltes (kg)		
SEMENCES DE RIZ PADDY								
Mopti	Djenné	1	1	1	420	640	152%	81
	Madiama	1	0	0	0	0	0%	0
Gao	Taboye	2	1	1	602,5	674,8	112%	74
	Gabero	7	4	2	1115	709	64%	63
Tombouctou	Tombouctou	1	1	1	3500	3220	92%	46
	Alafia	2	2	2	1406,1	1186,2	84%	51
Total		**14**	**9**	**7**	**7.043,6**	**6.430**	**91%**	**315**
SEMENCES DE MIL ET SORGHO								
Mopti	Hombori	5	0	0	0	0	0%	
	Mondoro	10	6	6	5235	5600	107%	101
	Djaptodji	15	7	5	4500	3800	84%	157
Total		**30**	**13**	**11**	**9735**	**9400**	**97%**	**258**
Total		**44**	**22**	**18**	**16.778,6**	**15.830**	**94%**	**573**

Pour le riz, on constate que :

- sur 14 tonnes de semences distribuées en 2005, il reste 7 tonnes au démarrage de la campagne 2007, soit 50% du stock.
- sur la campagne d'hivernage 2007, 91% du stock a été reconstitué, ce qui est correct.
- sur les 7 villages ayant reconstitué un stock, le rendement moyen observé en 2007 est de 2,18 tonnes/ha (de 1,73 à 2,50). L'augmentation du rendement est de l'ordre de 45% par rapport aux variétés locales (environ 1,5 t/ha).

Pour le mil, on constate que :

- 30 villages ont été suivis sur les 124 qui avaient été concernés par l'opération en 2005.
- sur ces 30 villages, 13 possédaient un stock en début de campagne 2007, soit 43%. 11 villages ont réalisé une récolte et 2 villages n'ont pu reconstitué leur stock.
- sur la campagne d'hivernage 2007, 97% du stock a été reconstitué, ce qui est correct.
- sur 9 villages ayant obtenu des récoltes significatives, on note une augmentation du rendement de 8% (650 kg/ha contre 600 kg/ha pour les variétés locales).

Les taux de reconstitution du stock sont très variables : entre 0 et 300% de la quantité semée (avec une moyenne de 94% en 2007 sur les 44 villages suivis). Les raisons invoquées par les villages ne reconstituant pas le stock sont : inondations, mauvaise conservation des semences, méconnaissance des techniques culturales adaptées. De plus, dans 10 villages, les stocks de semences ont été consommés par les populations, soit par faute de vivres au moment des distributions soit par désintérêt par rapport à au projet.

Le suivi se poursuivra en 2008. Pour faciliter le transfert d'informations entre les acteurs de la filière semencière, Afrique Verte a travaillé en 2007 sur la conception d'un livret qui sera diffusé en 2008.

43 - Produire des farines infantiles enrichies de qualité dans 7 unités et améliorer les pratiques nutritionnelles par des sensibilisations adaptées, volet Misola.

Pour la première fois, Afrique Verte met en œuvre un projet avec une autre association. Cette collaboration nous a semblé évidente sur le thème de la sécurité alimentaire puisque Misola partage notre stratégie : valoriser les ressources locales, tant au niveau agricole qu'au niveau humain. Misola étant engagée pour produire des farines infantiles à base de mil, son action est complémentaire à la notre.

Misola propose une farine enrichie fabriquée à partir de produits agricoles locaux (mil, soja, arachide) selon des méthodes reproductibles. Cette farine est améliorée par des compléments minéralo-vitaminiques et par de l'amylase qui augmente la densité énergétique (la formule élaborée correspond ainsi aux normes OMS). La promotion de la farine Misola auprès des distributeurs locaux fait connaître les vertus nutritionnelles de cet aliment pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et de proposer aux populations sahéliennes une alternative aux farines infantiles importées très couteuses. Ce volet de l'action a été conçu et mis en œuvre par Misola avec l'appui technique et méthodologique d'Afrique Verte autour de deux actions :

- Produire des farines MISOLA, bon marché et de qualité, dans 7 unités de production artisanales (UPA)
- Sensibiliser les femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Produire des farines MISOLA, bon marché et de qualité, dans 7 UPA

En préalable, 2 UPA ont été réhabilitées à Gao et Sévaré (aménagements) ; les UPA de Gao et Bandiagara ont été dotées d'équipements. Un stock de soja de 26 tonnes a été acheté auprès des OP et commerçants de Koutiala et mis à la disposition des UPA. En effet, le soja est la seule matière qu'on ne trouve pas à tout moment et partout dans le Mali. C'est pourquoi, il était indispensable de constituer ce stock.
En mars 2008, les 7 UPA ont utilisé 10 tonnes de soja pour produire 38 tonnes de farine d'une valeur de 22.766.000 FCFA. Chaque unité immobilise des fonds pour renouveler le stock. La farine produite avec ce stock représente 42% de la production totale des 7 UPA (89,4 tonnes d'une valeur de 53.650.000 FCFA). Les 58% restant ont été fournies par l'UPA de Bandiagara qui a acheté son stock de soja (14 tonnes).

Production annuelle de farine par unité (avril 2007 à mars 2008)

Région	Cercle	Commune	Nom de l'UPA	Production annuelle (t)	%	Montant FCFA
Mopti	Djenné	Djenné	UPA de Djenné	1,630	2%	978 000
Mopti	Mopti	Mopti	UPA de Sévaré	5,962	7%	3 577 200
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	UPA de Tombouctou	3,612	4%	2 167 200
Tombouctou	Goundam	Goundam	UPA de Goundam	2,445	3%	1 467 000
Mopti	Bandiagara	Bandiagara	UPA de Bandiagara	70,000	78%	42 000 000
Gao	Gao	Gao	UPA de Gao	1,500	2%	900 000
Tombouctou	Niafunké	Souboundou	UPA de Niafunké	4,274	5%	2 564 400
Total				**89,423**	**100%**	**53 653 800**

Ces farines sont destinées aux jeunes enfants, aux femmes enceintes ou allaitantes et aux personnes âgées. Pour améliorer la commercialisation, les animatrices et les responsables des unités ont rencontré les centres de santé, les pharmacies, les hôpitaux…, ce qui a abouti à la mise en place de points de vente dans les CSCOM (centre de santé communautaire) des quartiers et les pharmacies.
Par ailleurs, les contacts avec les médecins chefs hospitaliers et les chefs de poste des différents CSCOM ont permis la prescription de farine Misola, dans les cas de malnutrition modérée dépistée.
En outre, les organismes internationaux et nationaux (Ministère de la Santé, PAM, ADAC, Helen Keler International) intervenant dans le domaine de la nutrition, sont acheteurs de farine Misola.
Entre avril 2007 et mars 2008, près de 98% de la quantité de farine produite a été vendue.

Afin d'améliorer les compétences des groupements féminins qui produisent la farine infantile, Misola a organisé trois sessions de formation dans la région de Mopti. Les participantes des 7 UPA en ont profité pour échanger sur leurs pratiques et leurs problèmes sur les thèmes

- « Bonnes pratiques nutritionnelles » en partenariat la Division Nutritionnelle de la Direction Nationale de la Santé ce qui a permis aux participantes d'être informées sur la stratégie nationale de nutrition infantile et sur la prise en charge des enfants malnutris. En fin de formation, des supports pédagogiques ont été donnés aux responsables afin de leur servir d'aide mémoire et de former les autres membres de leur unité.
- « Techniques de vente et marketing » et
- « Assurance qualité » des farines avec la participation de l'Association pour la Promotion de la Sécurité Sanitaire des Aliments au Mali (APSSAM), de la Direction Régional du Développement Social de Mopti, de l'ONG GAE Walia de Mopti et d'Afrique Verte.

Contrôle qualité de la farine Misola : afin de fournir une farine conforme aux normes de qualité recommandées sur le plan sanitaire, 11 analyses ont été effectuées par le Laboratoire National de la Santé de Bamako (LNS). Des échantillons d'analyse ont été prélevés auprès de 5 UPA.
Au vu des résultats, 82% des échantillons sont de très bonne qualité physico-chimique, mais cependant pour 3 analyses (1 à Tombouctou et 2 à Sévaré) le taux de glucides est inférieur aux normes. Les paramètres bactériologiques sont bons dans l'ensemble.
Toutes les dispositions ont été prises afin de sensibiliser ces 2 unités sur la qualité des farines, en respectant les doses prescrites, en contrôlant les matières premières et le processus de fabrication.

Sensibiliser les femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles.

Des dizaines de séances de sensibilisation ont été organisées au profit d'un millier de femmes. Elles se prolongent généralement par des séances de dégustation qui ont bénéficié à 3000 enfants environ.

Promotion des farines

Pour informer et sensibiliser la population sur les avantages liés à la consommation de la farine MISOLA, un spot publicitaire de 3 minutes a été réalisé. De juillet à septembre 2007, 8 diffusions ont été programmées sur la télévision nationale malienne.
De plus, Misola a signé 3 contrats avec l'ORTM-FM et les radios Saghan et Kounari de Mopti : 162 spots publicitaires dont 42 spots au niveau de l'ORTM-FM, 60 spots au niveau de la radio Saghan et 60 spots au niveau de Kounari FM sont prévus dans les contrats. Les diffusions ont démarré en novembre 2007.

5 – Actions spécifiques d'appui aux communes dans la région de Kayes

Quatre communes ont été retenues dans le cercle de Diéma (Diéma, Madiga Sacko, Grouméra et Diancounté Camara) pour réaliser ce programme composé de 3 volets :

- Le suivi des banques de céréales communales
- La formation des élus sur la sécurité alimentaire
- L'appui conseil auprès des commissions du développement rural des communes.

Suivi des banques de céréales communales

En 2007, l'animateur a visité une vingtaine de banques de céréales dans les cercles de Diéma, Yélimané, Kayes et Kéniéba. Il a recensé des faiblesses : au niveau du stockage, certaines règles élémentaires, comme l'empilage des sacs et le traitement préventif des stocks, ne sont pas respectées ; au niveau de la gestion des ventes, une dizaine de 10 banques de céréales ne disposent d'aucun document de gestion. Il a été par ailleurs constaté au niveau de 3 banques que la gestion relevait d'une seule personne. L'animateur a donné des conseils appréciés des comités de gestion de banques qui ont amélioré leur fonctionnement.

De plus, une dizaine de banques communales a participé aux bourses et trois d'entre elles ont assuré leur approvisionnement pour près de 61 tonnes de céréales. La participation des banques de céréales communales aux bourses aux céréales est de plus en plus importante ; elles ont demandé à être invitées et à participer aux bourses. Afrique Verte prendra largement en compte cette préoccupation à l'avenir.

Formation des élus sur la sécurité alimentaire

Quatre sessions de formation ont été proposées à 68 élus de 4 communes du cercle de Diéma. L'objet est d'informer les élus sur les enjeux, les mécanismes et les outils de gestion de la sécurité alimentaire, conformément au document relatif à la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire adoptée en 2002.
La formation aborde notamment les terminologies, les causes des crises alimentaires et les actions des communautés de base pour y faire face, la participation des élus communaux à la sécurité alimentaire : législation, cadres mis en place, rôle des élus et enfin les stratégies pour une plus grande participation à la recherche de sécurité alimentaire. Grâce à cette formation les élus ont pu mieux appréhender la responsabilité qui leur incombe dans la lutte contre les causes de la crise céréalière sur leur territoire.

L'appui conseil auprès des commissions du développement rural des communes

Dans ce domaine, Afrique Verte a surtout favorisé les débats, en particulier lors de la bourse internationale de Kayes en février. Un temps a été consacré aux échanges entre les collectivités territoriales : les délégations Maliennes et Mauritaniennes ont exposé leurs expériences en matière d'implication dans les questions de sécurité alimentaire, le Sénégal étant moins avancé dans ce domaine.
Les élus de Kayes ont présenté le cadre légal : Conseil National de Sécurité Alimentaire, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire, Comité Régional de Sécurité Alimentaire, Comité Local de Sécurité Alimentaire et Comité Communal de Sécurité Alimentaire, qui sont mandatés, à chaque niveau territorial, de la gestion et de la coordination des questions

de sécurité alimentaire. Les collectivités de la région souhaitent restaurer les terres cultivables, accentuer la formation des paysans, prévenir les conflits, poursuivre le désenclavement et sensibiliser contre les actions de vente non raisonnées de céréales.
De l'intervention de l'AMADE, on retient qu'un plaidoyer sur la sécurité alimentaire au niveau communal a permis aux populations d'influencer les politiques communales par l'adoption de conventions communales et par l'insertion dans les plans de développement communaux du thème sécurité alimentaire.

La délégation de Mauritanie a fait part de l'implication des populations dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans locaux de développement.

Conclusion sur les actions au Mali

L'année 2007 a été marquée au Mali par le démarrage de deux programmes européens qui ont permis à Afrique Verte de travailler en partenariat avec AMASSA et MISOLA ; les deux partenaires ont pleinement joué leur rôle et ont réalisé les activités programmées sur le terrain. AMASSA est de plus en plus connue et reconnue comme structure d'appui crédible en matière de sécurité alimentaire au Mali. L'association a fait certifier ses comptes par un commissaire aux comptes et ses organes fonctionnent correctement avec des responsabilités bien définies entre les administrateurs et les salariés.

Afrique Verte a participé à plusieurs réunions organisées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, notamment au sujet de la création d'un cadre de concertation et d'échanges entre l'Etat et les ONG intervenant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire. Ces rencontres ont été sanctionnées par la Décision N°08/PR-CSA portant création de ce cadre. Il a pour objet d'harmoniser les interventions et de partager les informations en matière de sécurité alimentaire. Afrique Verte est membre de ce cadre d'échanges.

Toutes les actions relatives à la promotion des céréales locales (en particulier les bourses aux céréales) ont été présidées par les autorités politiques ou administratives du Mali (Ministre, Gouverneurs, Préfets, Collectivités locales). La Bourse Nationale 2007 a été présidée par le Ministre de l'Agriculture qui s'est déplacé en personne pour manifester l'intérêt du Gouvernement Malien pour les actions initiées par Afrique Verte en matière de Sécurité Alimentaire, il était accompagné de représentants du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et du Président de l'APCAM.

Au niveau des activités, l'appui à la transformation des céréales est de plus en plus dynamique et les demandes d'adhésion au programme dépassent les capacités de l'association. Un volet d'action relatif à la prévention et la gestion des crises alimentaires a été initié cette année. Les résultats sont encourageants.

Au niveau sous régional, Afrique Verte participe à différents groupes de travail sur la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre de réunions organisées par le CILSS et l'OCDE : Afrique Verte est invitée aux réunions du RPCA (réseau prévention des crises alimentaires), elle est membre du comité de relecture de la Charte de l'aide alimentaire et a été invitée au processus de constitution CORESA (Conseil régional de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest). La participation à ces différents groupes de réflexion permet d'obtenir et de diffuser des informations techniques (notamment sur les récoltes, le cours des céréales, la situation sous régionale…), d'exprimer la position de l'association, notamment sur l'intérêt de développer la transformation des produits locaux, et donc de mieux collaborer.

L'action au Niger avec AcSSA

Bassirou Nouhou, coordinateur d'AcSSA et Jean Jacques Courtant, président d'Afrique Verte devant le stand des transformatrices de céréales du Niger lors de la SAFEM 2007

6. L'action au Niger

Zones géographiques couvertes par l'action

AcSSA Afrique Verte Niger est présente dans 4 régions : Zinder (4 départements), Agadez (département de Tchirozérine et ville d'Agadez), Tillabéry avec 2 implantations : Tillabéry-Téra et Say-Kollo ainsi que la zone urbaine de Niamey.

La coordination est basée à Niamey. Dans chacune des implantations rurales, les agents d'Afrique Verte animent un centre d'appui conseil et de formation où sont réalisées certaines formations. C'est un point de contact important pour les organisations paysannes.

Partenaires impliqués

AcSSA et Afrique Verte Niger collaborent avec les services techniques nationaux (DAC/POR, Direction des cultures vivrières, Direction de la protection des végétaux, Direction de la statistique agricole, Cellule Crises alimentaires, SAP, SIMA, Ministère du Commerce …), des caisses locales de crédit (Kokari, MECREF, Yarda,…), des ONG et projets de sécurité alimentaire (ASAPI, OIKOS Projet Telwa Agadez) et des faîtières : FUCOPRI (fédération des unions de coopératives de producteurs de riz), CONACOOP (confédération nationale des coopératives), des organisations internationales (UNICEF) et la coopération décentralisé de Juvisy-Tillabéry, des institutions de recherche (INRAN), des services locaux de l'agriculture.

De plus, l'association participe à des réunions du CILSS et de l'OCDE (relecture de la charte de l'aide alimentaire, CORESA, RCPA…) et aux réunions organisées par les partenaires financiers (SCAC, CE…).

Groupes cibles mobilisés : nature, nombre

Au Niger, l'association et son partenaire AcSSA accompagnent environ 12.500 bénéficiaires directs, membres d'environ 400 OP (dont certaines sont appuyées pour la première fois par le projet) et d'une vingtaine d'unités de transformation (10 à Niamey, 10 à Zinder).

Régions	OP	Dont OP féminines	Unions	Fédérations
Agadez	31	27	4	1
Tillabéry	87	39	7	1
Zinder	288	192	9	1
Niamey	10	10		
Total	**416**	**268**	**20**	**3**

L'action bénéficie aussi à d'autres OP grâce aux bourses ou aux formations, sous forme de prestation de courte durée (exemple : structuration et formation de 4 banques de céréales OXFAM GB en 2007 au Niger).

Actions réalisées

1. Activités pour atteindre l'objectif 1 : Nourrir les villes avec les céréales locales

Au Niger, 2007 marque la première année d'une intervention ciblée auprès d'une vingtaine de groupements féminins ou unités de transformation qui ont une réelle ambition de faire de la transformation des céréales locales une activité génératrice de revenus.

Professionnaliser les groupements de transformatrices

- **Renforcer la structuration**

Les animateurs ont organisé des séances d'animation lors des assemblées générales des groupements pour expliquer aux femmes les fondements de la vie associative. Ainsi 18 groupements féminins disposent déjà de leur agrément officiel et deux de la zone de Niamey ont engagé la procédure qui suit son cours.
Trois formations sur les principes coopératifs ont été organisées (Say Kollo, Niamey et Zinder), pour 55 femmes de 18 groupements ou unités de transformation.

- **Renforcer la gestion technique et financière des UT et améliorer la production**

15 sessions de formation techniques ont été proposées :
- Comptabilité gestion : 2 sessions pour 45 femmes
- Gestion des unités de transformation : 3 sessions, pour 48 femmes
- Techniques de transformations et pratiques de l'hygiène : 4 sessions, pour 44 femmes
- Marketing : 3 sessions organisées, pour 48 femmes
- Accès au crédit : 3 sessions, pour 28 femmes

Grâce à ces formations, les participantes acquièrent de nouvelles connaissances et se professionnalisent (simulation des coûts de production, des seuils de rentabilité, amélioration de l'emballage, de l'étiquetage…). Elles introduisent de nouveaux procédés de transformation dans les associations (brisure de riz aux fines herbes, Mabléríz, djouka précuit, couscous de riz, farine de mil, maïs et sorgho). Ces différents produits sont appréciés des consommateurs des centres urbains.
Le volume des produits transformés (et vendus) à base de céréales en 2007 est de 15.893 kg (5.453 kg à Zinder, 9.800 kg à Niamey et 640 kg à Say Kollo). Les principaux produits transformés sont : le dégué, le couscous, la farine et les semoules. De systèmes purement traditionnels de transformation qui consistent à préparer des galettes, des beignets, de la boule, de la pâte, les membres des groupements ont évolué vers des techniques plus performantes permettant d'offrir à une clientèle exigeante tout une gamme de produits transformés localement, aujourd'hui disponibles dans les super marchés et autres centres commerciaux.

- **Voyage d'échange**

En novembre, 20 transformatrices ont participé à un voyage d'échanges de 5 jours au Burkina. Les participantes ont visité les stands des journées agro alimentaires (JAAL) et du Salon International de l'Artisanat de Ouaga (SIAO). Une journée a été consacrée aux échanges et travaux pratiques dans 3 UT, ainsi les femmes ont partagé leurs expériences. Nous vous livrons le témoignage d'une participante :

« *Le voyage a été une bonne chose pour nous. Il nous a permis de nous initier à la transformation de certains produits et il a contribué à améliorer nos capacités de transformation. Il nous a permis de comparer notre niveau par rapport à celui de nos sœurs du Burkina et nous avons vu qu'elles sont plus avancées que nous, mais avec un peu d'appui surtout en matériels nous y arriverons.*

- **Elargir la gamme de produits et multiplier les points de vente**

Avec l'appui des animateurs, les transformatrices ont identifié des alimentations pour établir des relations commerciales. A Niamey, certaines transformatrices livrent des produits aux super marchés. Par contre à Zinder, les contacts n'ont pas encore abouti car les commerçants trouvent que les marges bénéficiaires sur les produits transformés ne sont pas suffisantes et que le rythme de rotation des stocks est relativement lent.

Participation aux bourses aux céréales et promotion des produits

La bourse est un cadre pour faciliter les échanges de céréales brutes. Mais de plus en plus, un travail d'appui conseil est réalisé auprès des transformatrices pour qu'elles y fassent la promotion de leurs produits. Ainsi, les UT soutenues par Afrique Verte étaient présentes aux pré-bourses et bourses organisées en novembre et décembre 2007 à Niamey, Kareygorou (Tillabéry) et Zinder. A la seule bourse de Zinder, les transformatrices ont vendu toute leur production (1,4 tonnes de produits).

Il est encourageant de constater que tous les produits transformés présentés ont été vendus. Les OP de la région d'Agadez présentes à la bourse de Zinder se sont beaucoup intéressées aux produits transformés. C'est pourquoi, les deux animateurs des zones (Agadez et Zinder) étudieront les possibilités commerciales qui peuvent être instaurées entre les OP d'Agadez et les transformatrices de Zinder. L'identification des points de vente ne s'arrête donc pas seulement aux villes de Niamey et Zinder.

Dans la même logique promotionnelle, des repas à base de produits transformés sont offerts aux participants lors des pré bourses et bourses céréalières.

Participation aux foires commerciales

En décembre 2007, les transformatrices du réseau Afrique Verte ont participé au SAFEM de Niamey (salon de l'artisanat et de la femme). Avec 2 stands (l'un pour les transformatrices du Burkina et l'autre pour celles du Niger), elles ont montré leur talent. Huit femmes ont présenté divers produits allant du dégué de mil et sorgho au couscous de mil, de sorgho et de riz, des spaghetti de mil, sorgho, maïs, aux amuses gueule comme le riz soufflé, les biscuits à base de céréales locales et les jus instantanés de gingembre, bissap, citron. A noter qu'une séance de dégustation très concluante a été organisée ce qui a permis d'attirer la clientèle. « Nous n'avons jamais vendu autant de produits depuis le début du salon », affirmait une transformatrice. Les stands ont reçu la visite des membres de la mission Afrique Verte venue de France (président, trésorier, directrice et responsable administrative et financière).

De plus, les UT ont bénéficié de la diffusion d'informations sur les nouvelles technologies de transformation, sur les nouveaux équipements et sur le marché céréalier grâce aux foires, bourses et aux voyages d'étude.

Faciliter l'accès des transformatrices au crédit d'investissement

Afrique Verte a proposé 3 sessions de formation pour mieux faire connaître les opérateurs de crédit, faciliter l'accès aux financements nécessaires pour développer les performances des UT et améliorer la gestion des

prêts (respect des remboursements). Un atelier sur l'accès au financement a été organisé en avril dans la zone de Niamey, au profit de 29 femmes membres de 10 groupements féminins de la zone.
A Niamey, 8 groupements de transformatrices ont été mis en contact avec 4 IMF de la place : Taabiban, Mecref, Taanadi et Capital finance. Trois groupements ont obtenu un crédit auprès l'IMF Taabiban.

2. Activités pour atteindre l'objectif 2 : Répondre à la demande des groupements ruraux

Améliorer les capacités organisationnelles et professionnelles des OP

- **Renforcer la structuration**

L'appui à la structuration des OP dynamise les structures et les aide à être en conformité avec les législations. Des animations ont été réalisées dans les 25 nouvelles OP, à Say Kollo, Agadez et Téra Tillabéry et dans 22 anciennes OP, déjà membres du réseau.

Des formations en éducation coopérative ont été proposées en 5 sessions, notamment à 16 nouvelles OP d'Agadez et Téra Tillabéry.

- **Professionnaliser les groupements de base**

L'association propose des formations techniques pour renforcer les compétences professionnelles.

Formations techniques réalisées en 2007 au Niger : 49 sessions pour 1.065 personnes :

- Techniques de commercialisation, niveaux 1 et 2 : 9 sessions, 301 bénéficiaires,
- Gestion comptabilité, 3 niveaux : 15 sessions, 280 bénéficiaires,
- Conservation et qualité des stocks : 4 sessions, 112 bénéficiaires,
- Crédit et Financement des activités des OP : 3 sessions, 90 bénéficiaires,
- Atelier de préparation aux bourses : 4 sessions, 143 bénéficiaires,
- Sélection et qualité des semences : 2 sessions, 44 bénéficiaires,
- Gestion des banques de semences : 3 sessions, 54 bénéficiaires,
- Formation de formateurs paysans : 12 sessions, 42 bénéficiaires,

Les outils de formation

Les équipes diffusent des livrets pédagogiques aux responsables des OP bénéficiant des formations, ils sont généralement traduits en langues nationales. Au Niger, avec l'élargissement des activités à la production et à la gestion des semences et au volet transformation des céréales locales, de nouveaux modules et livrets ont été conçus en collaboration avec des spécialistes. Ils ont été traduits en Haoussa et Zarma pour les rendre plus accessibles aux bénéficiaires.

- Modules pour les animateurs formateurs :
  - Techniques de transformation et pratiques de l'hygiène niveau 1 et 2,
  - Marketing,
  - Gestion des Unités de Transformation niveau 1,
  - Production et sélection des semences,
  - Gestion des banques de semences,
- Livrets pour les bénéficiaires :
  - Techniques de transformation et pratiques de l'hygiène,
  - Manuel de préparation à la participation aux bourses céréalières,
  - Manuel des formateurs paysans
  - Circuits et astuces de commercialisation (en cours)

Intermédiation pour faciliter l'accès des OP aux crédits locaux

L'association propose une formation sur le crédit pour amener les OP à orienter leurs recherches de financements vers les mutuelles et autres services financiers. Le module est élaboré en 2 niveaux :

- « l'accès au crédit et autres sources de financement » et
- « la gestion des crédits ».

En 2007, trois ateliers (niveau 1) ont été organisés dans les zones de Zinder, Say Kollo et Téra Tillabéry pour 96 responsables, dont 28 femmes, de 62 OP. Les représentants de structures financières locales ont discuté avec les participants sur leurs procédures de crédit. Ces ateliers ont permis à 11 nouvelles OP d'ouvrir des comptes auprès de ces structures.

- A Zinder, les OP ont été mises en contact avec 3 IMF : Yarda, ASUSU CIIGABA et Niyya,
- Les OP de Say Kollo ont été mises en contact avec l'IMF CAPITAL FANANCE
- Les OP de Téra Tillabéry ont contacté CPEC API (DELWEY Tillabéry) et LINGUE (à Téra).

Après l'ouverture des comptes, les animateurs ont aidé les OP à monter des dossiers de crédit : 5 à Zinder, dont 4 qui ont abouti : 1 pour la commercialisation des céréales et 3 pour les groupes de transformatrices

pour un montant total de 4.840.000 FCFA, exclusivement pour l'achat de stocks. La durée maximale du crédit est d'une année, ce qui ne permet pas d'acheter du matériel amortissable sur plusieurs années.

Dans la zone de Say Kollo, 2 dossiers ont été déposés à la Coopération Technique Belge (CTB) et à l'ONG Qatar Charity pour financement. Le dossier soumis à la CTB a été accepté et les actions prévues vont donc être mises en œuvre. L'instruction du deuxième dossier suit son cours.

Information des opérateurs sur la commercialisation des céréales

Le projet suit la situation alimentaire et l'état des marchés. Dans chacune des zones concernées par le projet, deux à trois principaux marchés céréaliers sont suivis par l'animateur. Les informations collectées sont relatives au poids des unités de mesures utilisées, à la disponibilité et au prix des céréales. Ces informations sont ensuite partagées localement avec les OP lors des rencontres, des suivis et des formations et, à une plus large échelle, à travers le bulletin mensuel « Point sur la situation alimentaire » édité par le Secrétariat Exécutif, pour la partie Niger.

De plus, lors des bourses des informations spécifiques sont données :

- Bourse céréalière nationale, mars 2007, à Dosso :
Deux exposés ont été présentés, le premier, présenté par le SIMA, a porté sur l'évolution des prix des céréales et les tendances des marchés. Le second a abordé les systèmes de battage de céréales, il a été suivi d'une démonstration d'une batteuse mécanique de fabrication locale, conçue au CDARMA de Dosso.

- Pré bourse céréalière du 20 novembre 2007, à Niamey :
Un exposé sur les résultats provisoires la campagne agricole 2007-2008 a été présenté par la Direction de la statistique agricole du ministère du développement agricole,
Un livret a été diffusé sur les objectifs de la bourse et le rôle des acteurs lors de ces rencontres.

- Bourse de Zinder, décembre 2007 :
Deux exposés ont été proposés : le premier sur le bilan céréalier prévisionnel 2007 régional par la DRDA ; le second sur les mécanismes de financement des activités de OP par 3 institutions locales de micro finance (Yarda, ASUSU et Niyya) qui ont présenté la typologie de crédit et les conditionnalités de leur institution.

- Bourse de Kareygorou, décembre 2007 :
Afrique Verte Niger a réalisé dans ses zones d'intervention, une étude sur les banques céréalières dont les résultats sont disponibles sur www.afriqueverte.org/niger ; ils ont été aussi diffusés à la bourse.

Faciliter les transactions céréalières et les débats lors des bourses

Au Niger, 3 bourses et une pré bourse ont été organisées en 2007 :
- campagne de commercialisation 2006-2007 : bourse nationale à Dosso, en mars,
- campagne de commercialisation 2007-2008 : pré bourse de Niamey (novembre) visant à préparer les prochaines bourses :
    - la bourse de Kareygorou (Tillabéry), intra-régionale, en décembre,
    - la bourse de Zinder (pour approvisionner la région d'Agadez), en décembre,

La bourse de Dosso n'a généré que très peu de transaction (une dizaine de tonnes de céréales). Les offres ont été très élevées (près de 9.500 tonnes) et les demandes très faibles (une centaine de tonnes). L'équipe a instauré un débat avec les participants sur les bourses qui a abouti aux conclusions suivantes :
- une pré bourse est un préalable indispensable à la réussite des bourses céréalières,
- la délimitation géographique est nécessaire,
- la bourse doit être organisée au début de la campagne de commercialisation (décembre ou janvier)
- les participants doivent être ciblés.

- Les transactions réalisées pour la campagne de commercialisation 2006-2007 sont de 1.535 tonnes. Au prix moyen de 130 FCFA/kg, cela représente 199.550.000 FCFA, soit environ 304.200 €uros.
- Pour la campagne 2007-2008, les transactions au 31 décembre 2007 se chiffrent à 1.101 tonnes. Au prix moyen de 130 FCFA/kg, cela représente plus de 143.130.000 FCFA, soit environ 218.200 €uros

Outre ces actions, Afrique Verte Niger a obtenu un cofinancement de la Commission européenne qui a permis de réaliser des activités spécifiques :

3 – Actions spécifiques du programme CE ONG, mis en œuvre avec AcSSA

3.1. Créer des banques de semences

Le projet a créé des banques de semences afin de favoriser la production et de garantir la disponibilité et l'accessibilité des semences améliorées aux producteurs. Vingt OP ont été retenues dans les zones de Say

Kollo et de Zinder ; 15 OP ont pu conduire l'opération à terme, dont 5 groupements féminins. Un contrat de service a été passé avec le service départemental de l'agriculture de Say pour élaborer un module de formation et assurer la 1ère session de formation aux animateurs et aux OP de Say Kollo.
Une formation a été proposée dans les 2 zones sur les techniques de multiplication de semences améliorées et certifiées par les services compétents et pour informer les producteurs sur les normes recommandées.

Le projet a fourni aux OP les semences de base de mil et de sorgho achetées auprès de l'INRAN (Institut national de recherche agronomique) et les autres intrants nécessaires (fertilisants, pesticides.)

Des contrats de suivi ont été passés avec les services techniques de l'agriculture dans chaque zone afin d'assurer le bon déroulement de l'opération et la certification des semences produites.

Les rendements obtenus dans les parcelles de multiplication des semences qui n'ont pas connu de sécheresse sont encourageants :
- mil : 705 kg/ha dans le département de Say et 752 kg/ha dans la zone de Zinder. Dans les mêmes localités les rendements agricoles des champs ordinaires se situent entre 400 kg à 450 kg/ha.
- sorgho : 600 kg/ha sur Say, contre 400 kg dans les parcelles ordinaires.

Globalement, la production obtenue est en dessous des espérances, pour les raisons suivantes :
- Les superficies emblavées ont été inférieures aux prévisions à cause notamment des conditions d'exploitation qui exigent un isolement de la parcelle.
- Deux villages de la zone de Say Kollo ont connu des retards dans l'installation de la campagne et ont préféré reporter la production des semences à la campagne 2008.
- L'arrêt précoce des pluies mi septembre, alors que les cultures étaient en pleine floraison.

Les producteurs ont apprécié l'initiative et ont reconnu la précocité des semences améliorées. Cela explique l'engouement des producteurs à acquérir les semences présentées à la bourse de Kareygorou en décembre 2007. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont donc pleinement atteints.

A ces banques créées en 2007, s'ajoutent celles mises en place dans le cadre de la gestion de la crise de 2005 dont 10 sont situées dans les zones de Say Kollo, Téra Tillabéry et Zinder.

Trois sessions de formation ont été réalisées sur la gestion des banques de semences, au bénéfice de 56 responsables d'OP (dont 13 femmes) membres de 22 banques de semences (dont 7 de 2005).

3.2. Participer au suivi de la situation alimentaire et améliorer l'approvisionnement en année de crise

Pour les zones concernées par le projet CE (Agadez, Zinder, Say-Kollo et Téra-Tillabéry), un fonds pouvait être mobilisé pour acheter des céréales et approvisionner les OP en cas de difficulté. Pour gérer ce fonds, un dispositif de veille a été mis en place dans chacune des 4 zones, animé par une cellule composée des comités sous-régionaux de prévention des crises alimentaires et de gestion des catastrophes, des fédérations régionales des OP, d'Afrique Verte et d'AcSSA.

Ces cellules ont analysé en fin de campagne les résultats des statistiques agricoles pour cibler les régions vulnérables et décider ou pas de la mobilisation du fonds pour l'approvisionnement des OP. En cours d'année, ces cellules ont suivi l'évolution des prix et la disponibilité des céréales dans les zones concernées, en recensant notamment les interventions des autres partenaires afin d'éviter des duplications. Lorsque le seuil d'alerte (fixé à 15.000 FCFA le sac de mil de 100 kg) a été franchi, dès janvier 2007 dans les zones d'Agadez et de Téra, le fonds a été mobilisé.

Les cellules de ces 2 zones ont constitué des comités régionaux de pilotage de l'opération, officiellement créées par arrêté du gouverneur de région, qui ont déterminé les modalités de cession des céréales aux OP : fixation du prix de vente, répartition des stocks entre les départements et entre OP à l'intérieur du même département.

En fonction du nombre d'OP potentiellement concernées par le projet, le fonds mobilisé en 2007 a été réparti :
- 13.000 euros pour 31 OP de la région d'Agadez qui ont reçu 50 tonnes de mil et
- 31.000 euros pour 21 OP de la région de Tillabéry qui ont reçu 127 tonnes de mil.

Dans chaque zone, des missions ont été organisées par les membres des comités régionaux de pilotage de l'opération pour suivre le déroulement des opérations de vente et de sécurisation des fonds. Le prix de cession a été fixé par chaque comité régional en référence au prix du marché et dans une optique de disposer de fonds pouvant permettre la reconstitution du stock initial après les récoltes.

Dans cette logique, dans la région d'Agadez, le prix de cession aux OP a été fixé à 13.500 FCFA/sac de 100 kg, tandis qu'à Tillabéry il a été fixé à 13.000 FCFA. Au même moment, le sac de mil coûtait 18.000 FCFA sur les marchés locaux des deux zones. Grâce au projet, les OP ont accédé plus facilement aux céréales et ont fait des économies monétaires de 4.500 FCFA (Agadez) ou 5.000 FCFA par sac (Tillabéry).

Situation des opérations de ventes des céréales mises à la disposition des OP

OP Bénéficiaires	Quantité reçue (tonne)	Prix unitaire (à la tonne)	Montant à verser par les OP	Montant versé par les OP	Ecart	Montant versé dans compte fédération
Sous total Agadez	50	135 000	6 750 000	6 750 000	0	6 750 000
Sous total Téra Tillabéry	127	130 000	16 510 000	16 090 000	420 000	16 090 000
Total général	**177**		**23 260 000**	**22 840 000**	**420 000**	**22 840 000**

Comme prévu, les recettes issues de la vente des céréales ont été placées dans les comptes des deux fédérations régionales à savoir : la fédération TELWA à Agadez pour 6.750.000 FCFA et TAASU BANCI à Tillabéry pour 16.090.000 FCFA.

En décembre 2007, chaque comité régional s'est réuni pour faire le bilan de l'opération, analyser la situation alimentaire 2007-2008 et statuer sur le recyclage des fonds. Les 2 comités ont décidé de réinvestir les recettes de la première opération dans l'achat de nouveaux stocks :
- A Agadez le réapprovisionnement a été réalisé au profit des mêmes bénéficiaires que la 1ère opération,
- A Tillabéry, après analyse minutieuse de la situation alimentaire jugée mauvaise dans l'ensemble des 4 départements concernés par le projet, les membres du comité ont à l'unanimité jugé nécessaire de prendre en compte dans le recyclage des fonds les OP déficitaires de Say Kollo.

Stocks reconstitués fin 2007 par les 2 comités pour la soudure 2008

OP bénéficiaires	Quantité (kg)	Prix rendu magasin (kg)	Montant FCFA
Sous total Kollo	**17.100**	**145**	**2.479.500**
Sous total Say	**25.600**	**156**	**3.993.600**
Sous total Tillabéry	**33.300**	**150**	**4.995.000**
Sous total Téra	**33.300***	**147,74**	**4.920.000**
Frais transport des responsables de la fédération pour les retraits des fonds			48.000
Total général : Région Tillabéry	**109.300**	**150,37**	**16.436.100**
Total Agadez	**50.000**	**135**	**6 750 000**

*y compris le stock restant de 3.300 kg.

De 127 tonnes en 2007, le stock reconstitué atteint 109,3 tonnes, soit une diminution de 17,7 tonnes. Cela est dû au mauvais résultat de la campagne 2007-2008 qui a entraîné une augmentation des prix. La politique de fixation du prix à 13.000 FCFA le sac était basée sur un objectif de reconstitution de la même quantité de stock car en année normale, 13.000 FCFA suffisent pour acquérir localement un sac de 100 kg après les récoltes. Mais cette année, sur Tillabéry, le prix moyen du sac de 100 kg de mil livré dans les magasins des OP bénéficiaires, est de 150.370 FCFA.

A Agadez, grâce à une commande lancée à partir de la bourse céréalière de Zinder, le stock initial de 50 tonnes de mil a pu être reconstitué intégralement au prix de 13.500 F CFA le sac de 100 kg.

Les deux rotations effectuées en 2007 ont permis de mobiliser 333 tonnes de mil local au profit des OP des régions d'Agadez et de Tillabéry.

4 – Actions spécifiques du programme ASAPI

Les activités réalisées en 2007 par Afrique Verte dans le cadre d'un contrat opérateur avec le programme ASAPI Zinder s'inscrivent dans la double optique de continuité et de préparation du retrait de l'opérateur (fin de ce programme triennal en mars 2008). La préservation et la pérennisation des acquis des organisations paysannes bénéficiaires passent par le renforcement de leur structuration, l'identification et la formation d'animateurs endogènes.

Pour cela, 183 leaders ont été identifiés depuis la mise en œuvre du contrat par Afrique Verte, dont 34% de femmes, ce qui est très appréciable dans un milieu où elles sont le plus souvent réduites au silence ou à suivre des décisions prises par les hommes. Les appuis directs aux groupements de femmes ont joué un rôle déterminant dans l'émergence du leadership féminin.

Par ailleurs 50 groupes pilotes ont également été identifiés. Les organisations de banques céréalières (BC) se démarquent en tant que groupes pilotes, des autres types d'OP.

Très peu de groupes pilotes sont dénombrés parmi les groupements d'irrigants (GI). Cette situation peut s'expliquer par le manque d'activités fédératives au niveau des GI comme c'est le cas au niveau des BC et GF (groupement féminin).

Les leaders paysans et les groupes pilotes sont identifiés au sein des 181 organisations paysannes appuyées par ASAPI Zinder et accompagnées par Afrique Verte.

Après 3 ans d'interventions du projet, la majorité des 181 OP sont en voie de viabilisation.

Niveau de classification des OP

OP	A	%	B	%	C	%	Total	%
0BC	21	30%	46	66%	3	4%	70	39%
GF	5	7%	57	75%	14	18%	76	42%
GI	1	3%	13	45%	15	52%	29	16%
Autres	0	0%	6	100%	0	0%	6	3%
Total	**27**	15%	**122**	67%	**32**	18%	**181**	100%

Dans la grille de classification, une OP est dans la catégorie « B » lorsqu'elle totalise une note comprise entre 50 et 74 Points ; Une OP est dans la catégorie « A » lorsqu'elle totalise une note comprise entre 75 et 100 Points

- 122 OP sur 181 OP (soit 67%) appuyées sont classées au stade « B » de la grille de classification des OP. Les GF au stade « B » sont nombreuses, suivent ensuite les BC (46 sur 122).
- 27 OP sur 181 OP (soit 15%) appuyées sont classées au stade « A ». Dans cette catégorie, les BC sont largement majoritaires (21 sur 27).
- **149 OP sur 181 OP (soit 82%) sont aux stades « A » et « B ».**

Pour renforcer la capacité de ces OP à mieux conduire leurs activités, ASAPI a financé cette année la création de 27 centres d'alphabétisation.

- 662 apprenants (dont 503 femmes) se sont inscrits au niveau de ces centres.
- Le taux moyen de fréquentation de ces centres est de 86% ce qui est satisfaisant vu la période d'activité des centres (début de la saison des pluies) des centres. A cette période, les apprenants sont assez souvent sollicités pour les travaux champêtres.
- Malgré leurs tâches domestiques, le taux de fréquentation des femmes est de (85%).
- 358 apprenants sur 662 apprenants inscrits soit 59% sont alphabétisés.

Le développement des activités des OP passe par un financement. Dans ce cadre 35 OP ayant manifesté la volonté de bénéficier du crédit ont été mises en contact avec la mutuelle YARDA pour financer leurs activités (extraction d'huile, petits commerces, acquisition des moyens d'exhaure d'eau, warrantage).

- 16 OP (dont 9 GF et 3BC) ont bénéficié de crédit YARDA (crédit à caution solidaire sauf pour la BI)
- 7 OP ont introduit leur demande de crédit,
- 12 OP ont engagé les démarches avec YARDA.

D'autre part, pour appuyer le développement des activités des groupements d'irrigants 322 membres de 16 GI ont bénéficié de puits maraîchers ou de forages, de mini-réseaux de distribution d'eau et de clôtures de protection des sites. Les bénéficiaires de ces ouvrages ont demandé des prêts auprès de YARDA pour obtenir des moyens d'exhaure (Motopompe, pompe de type ANPIP « Niyya da Kokari »).

Pour mieux réussir la continuation des activités des OP après le désengagement de l'opérateur, il est apparu nécessaire d'engager un processus de mise en réseaux devant aboutir à la création des structures faîtières capables de prendre la relève du projet. C'est dans cette optique que :

- 228 délégués des 76 BC se sont regroupés pour réfléchir à la mise en place des unions des BC,
- 225 délégués des 76 GF et 87 délégués des 29 GI se sont regroupés pour réfléchir sur l'opportunité de mise en place des Unions des GF et GI.

A l'issue de ce processus, 20 unions d'OP ont été mises en place : 9 de BC, 9 de GF et 2 unions de GI. Les responsables de ces nouvelles unions ont reçu des formations :

- 201 délégués des unions d'OP ont été formés sur les principes coopératifs pour distinguer leurs tâches et responsabilités afin de jouer leurs rôles dans le fonctionnement de leur structure pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés,
- 90 délégués des unions des BC ont été formés en compta gestion 3 (SIGESCO),
- 40 animateurs endogènes ont été formés en techniques pédagogiques pour acquérir des connaissances en matière de formation des OP, savoir préparer et animer une session de formation et connaître les méthodes de suivi post formation.

5 – Actions spécifiques du programme UNICEF

En mars 2006, Afrique Verte a signé avec l'Unicef un protocole d'accord d'un an pour la réalisation d'une prestation de service en faveur des banques céréalières communautaires des départements de Tessaoua (région de Maradi), Matameye, Magaria, Mirriah et Tanout (région de Zinder). L'objectif global de la mission

était de susciter une mobilisation conséquente des bénéficiaires pour l'atteinte des résultats du programme en matière de sécurité alimentaire qui étaient :

- Mobiliser et organiser les communautés bénéficiaires pour leur implication effective dans la mise en œuvre du programme. Les femmes seront préférentiellement ciblées dans une approche genre ;
- Appuyer la structuration des organisations communautaires gestionnaires des banques céréalières approvisionnées et/ou réapprovisionnées ;
- Réaliser les formations adéquates et conséquentes des membres des COGES (comité de gestion) ;
- S'assurer des bonnes conditions de stockage, de conservation des céréales et de la compréhension des directives de vente et de reconstitution des stocks

Au regard de ces objectifs, les résultats suivants étaient attendus à l'issue de la prestation d'Afrique Verte :

- Les capacités de 95 COGES sont renforcées en matière d'organisation, fonctionnement et de gestion de leur BCC ;
- Les changements de comportements des bénéficiaires liés à leur participation effective au fonctionnement et à la gestion de la banque céréalière sont expressément observés. Les bénéficiaires participent et agissent en actionnaires des équipements et des stocks ;
- Les stocks de céréales livrés par l'UNICEF sont stockés dans de bonnes conditions de conservation;
- Les directives en matière de gestion des stocks, de vente en période de soudure et de reconstitution des stocks sont comprises, acceptées et mise en application ;
- Les principes de bonne gouvernance, de démocratie et de transparence sont une réalité.

La réalisation de la mission s'est déroulée globalement en cinq étapes qui sont :

- **Etape 1**: Etat des lieux des anciennes BCC et animation pour la mise en place des COGES des nouvelles BCC.
- **Etape 2** : Structuration ou restructuration des BCC : Sensibilisation des bénéficiaires et élection du bureau
- **Etape 3** : Formation des membres des comités de gestion (COGES)
- **Etape 4** : Appui à la mise en place des stocks des banques céréalières
- **Etape 5** : Suivi de la cession des stocks et appui/conseil des membres des BCC

Conformément au protocole, à la fin de la mission de l'ONG, une évaluation tripartite (Gouvernement, UNICEF, ONG) de la prestation et des effets immédiats a été réalisée en mai 2007. Principaux résultats :

Grille de classification des banques céréalières.

Départements	Nombre BCC évaluées			Etat des lieux			Après évaluation		
	A	N	T	BCC Viable	BCC en voie de viabilité	BCC en difficulté	BCC Viable	BCC en voie de viabilité	BCC en difficulté
Tessaoua	4	3	7	1	2	1	4	3	0
Matameye	3	1	4	0	0	3	1	3	0
Magaria	5	2	7	0	0	5	0	7	0
Mirriah	7	2	9	0	0	7	0	5	4
Tanout	7	0	7	0	1	6	1	4	2
Total	**26**	**8**	**34**	**1**	**3**	**22**	**6**	**22**	**6**

N.B : **A** = ancienne BCC ; **N** = nouvelle BCC ; **T** = total

L'analyse du tableau permet de constater qu'à la phase d'état des lieux, 4% des 26 anciennes BCC étaient viable, 12% étaient en voie de viabilité et 84% rencontraient des difficultés dans leur fonctionnement.
Après les actions de sensibilisation, d'appui conseil et de formation, l'évaluation des 34 BCC fait apparaître une nette amélioration dans le fonctionnement et la gestion des BCC : le nombre de BCC viables passe de 1 à 6 (18%), celui des BCC en voie de viabilité de 3 à 22 (65%) et les BCC qui étaient en difficultés passent de 22 à 6 (17%).

Points forts des BCC

- Prise de conscience des communautés qu'une BCC est un instrument d'atténuation de crise alimentaire
- Existence de documents de gestion ;
- Emergence d'une politique de sécurisation de fonds (cas de Tessaoua) ;
- Prise de connaissance de l'importance de la reconnaissance juridique ;
- Renforcement des capacités organisationnelles et de gestion ;
- Amélioration dans le recouvrement des créances dans certains départements ;
- Emergence d'un leadership féminin ;
- L'effort des populations bénéficiaires dans la constitution des fonds propres et des stocks initiaux ;
- Existence des critères objectifs de cession des stocks.

Points faibles des BCC

- Mauvaise tenue des documents de gestion ;
- Mauvais remplissage des documents comptables par les IMF ;
- Absence reconnaissance officielle (agrément) dans certains cas, surtout à Mirriah ;
- Non respect des techniques de stockage.

Conclusion sur les actions au Niger

L'exécution du projet au cours de l'année 2007 a été réalisée dans un contexte assez favorable, en partenariat avec AcSSA. D'une manière générale, la situation alimentaire a été satisfaisante au vu du niveau général des prix et de la disponibilité des céréales sur les marchés. Néanmoins dans certaines zones: Téra, Tillabéry et Tchirozérine, la précarité de la situation alimentaire a suscité une intervention spécifique d'Afrique Verte pour faciliter l'approvisionnement des OP en céréales. Cette action vise à créer une synergie entre urgence et développement, elle a été cogérée avec des comités régionaux mis en place à cet effet. La création et le fonctionnement de ces comités dans lesquels siègent les autorités locales, les services techniques, les fédérations d'OP, constituent un bon exemple de partenariat pour gérer ce type d'opération.

L'approche filière adoptée dans le cadre du projet CE est une innovation introduite dans les activités d'Afrique Verte au Niger. Elle a consisté à entreprendre en amont, des actions de stimulation la production céréalière grâce à l'appui à la production de semences améliorées et, en aval, des actions de valorisation de céréales locales et d'amélioration de la consommation par l'appui à la transformation. Bien que récemment introduites, ces actions innovantes ont été correctement conduites eu égard aux résultats déjà obtenus et à l'engouement des bénéficiaires.

Pour faciliter les échanges céréaliers, Afrique Verte a organisé en 2007 trois bourses céréalières et une pré bourse. Cela a permis de réaliser au moment des bourses, ou ultérieurement, des transactions portant sur 1.535 tonnes de céréales brutes au titre de la campagne de commercialisation 2006-2007. Ces bourses ont également favorisé les échanges commerciaux de produits locaux transformés par les femmes.
En dépit des difficultés de circulation des biens et des personnes entre le Nord et le Sud du pays, les OP de la région d'Agadez ont participé à la bourse nationale de mars 2007 à Dosso et à la bourse céréalière de la zone Est organisée à Zinder en décembre 2007. Cela a facilité leur approvisionnement en céréales.

Le volet « Appui à la professionnalisation des OP » qui constitue l'épine dorsale du programme de travail de l'équipe du projet s'est élargi aux aspects de production et de transformation. En effet, les membres des groupements de transformatrices de céréales et des banques de semences ont bénéficié de formations techniques dispensées pour la première fois par Afrique Verte Niger. Toutes catégories d'OP confondues, au total 68 sessions de formation ont été tenues, dont 12 sessions pour les formateurs paysans, 5 sessions sur la promotion des banques de semences et 12 sessions techniques pour les transformatrices.

7. Les activités en France

En 2007, les activités ont été perturbées par les mouvements de personnel :
- la responsable administrative et financière a démissionné fin juin, elle a été remplacée en septembre,
- le poste communication, vacant fin juillet, et été pourvu en janvier 2008.

Afrique Verte n'a donc pas pu répondre à toutes les invitations, néanmoins, l'action de l'association a été présentée lors du séminaire « coopération décentralisée et développement », organisé par CUF, le 28 mars 2007, au Conseil régional Ile de France.

7.1. Education au développement

Les locations d'outils pédagogiques se sont poursuivies, mais les expositions restent faiblement utilisées : une quinzaine de locations seulement en 2007 (même rythme qu'en 2007). Ce chiffre ne prend pas en compte les utilisations au sein du réseau, notamment par les 3 comités locaux. Les recettes générées par l'EAD en 2007 ont diminué par rapport à 2006 car nous avons épuisé les livres « Contes du Sahel » qui étaient à la vente.

Actions des comités locaux

Afrique Verte Penn ar Bed

En 2007, Afrique Verte Penn ar Bed a obtenu une subvention du Conseil général du Finistère pour participer à une tournée de musiciens des groupes Makida Palabre, Mamar Kassey Quintet et Serendou, au cours de l'été 2007, en Bretagne ; 9 concerts ont été organisés. Ces groupes sont composés de musiciens du Niger et de Bretagne. Au cours des concerts, les musiciens ont présenté Afrique Verte, différents documents ont été mis à la disposition du public lorsque cela a été possible (flyers ou plaquettes, affiches et exposition « Bretagne-Niger »). Il faut noter que ces concerts ont été assez largement relayés par la presse et Afrique Verte a été citée. Le 24 novembre, Makida Palabre et Mamar Kassey se produisaient sur la même scène à l'Espace Glen Mor à Carhaix (29) à l'occasion de la journée « Bretagne Niger, cultures croisées » organisée par le « Collectif Niger » (une vingtaine d'associations en Bretagne), dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale où Afrique Verte Penn ar Bed était présente.

Afrique Verte Penn ar Bed était présente au Salon du développement durable à Lorient (mars), les actions de l'association ont été présentées dans des classes primaires. Le comité a participé a différentes conférences débats en Bretagne, les expositions ont été proposées plusieurs fois : mairies, écoles, Festival du Bout du Monde de Crozon (août), Assises de la Solidarité organisées par le Conseil régional de Bretagne (septembre), journées Bretagne Niger (novembre)…

Afrique Verte Nord Pas de Calais

Afrique Verte Nord Pas de Calais a utilisé l'exposition « Femmes du Sahel » dans le cadre du colloque « genre et développement » en mars. Le comité s'est impliqué avec le « Théatre Déboulonné » dans la création d'une pièce présentant les actions d'Afrique Verte. En novembre, le comité était présent aux manifestations qui se sont déroulées dans le cadre de la « Semaine de la Solidarité ».
Mohamed Haidara s'est rendu dans le Nord Pas de Calais en novembre, pour une réunion avec le comité et l'association Misola.

Afrique Verte Rhône Alpes

Afrique Verte Rhône Alpes, avec « Espace Afrique » était au « week end culturel burkinabé » à Lyon en mars puis à la quinzaine du commerce équitable à Lyon, début mai, pendant laquelle des produits transformés du Burkina ont été présentés et un week end promotionnel a été organisé : dégustation de fonio, films, conférences, exposition…
Le projet soumis au Conseil régional du Rhône Alpes pour promouvoir les produits transformés au Sahel, en partenariat avec APROSSA, a été accepté, il est d'une durée d'un an et a démarré en novembre 2007. Dans ce cadre, Gisèle Dabiré, animatrice APROSSA à Bobo est venue faire la promotion les produits à Lyon, pour la « Semaine de la solidarité internationale », en novembre.
Mohamed Haidara, sur invitation du CCFD, a participé à des animations en région lyonnaise, au moment de la semaine de la Solidarité : animations dans les écoles, soirée culturelle et conférence débat sur le développement durable à Vienne. Il a profité de son passage dans la région pour animer une soirée avec Afrique Verte Rhône Alpes et Espace Afrique.
Le comité a déposé un second dossier au Conseil régional du Rhône Alpes, en partenariat avec Afrique Verte Mali, pour des actions de sécurité alimentaire dans la région de Tombouctou.

7.2. Communication

Le nouveau site Afrique Verte *international* a été mis en ligne début 2007. C'est le résultat d'un travail qui a pris beaucoup de temps et d'énergie (cofinancement du CTA).
Le site a été complètement repensé,

- au niveau de l'information, il donne les possibilités d'accéder directement :
  - aux sites de chaque association (France, Burkina, Mali, Niger),
  - à une base de données (bulletins, documentation, sensibilisation, actualités),
  - aux actualités : dès la page d'accueil, les dernières publications sont mises en avant,
  - à une page de don en ligne, par l'intermédiaire de « paypal ».
- au niveau de la gestion du site, il donne la possibilité à chaque association sahélienne de mettre en ligne directement ses documents et de faire des modifications dans ses textes.

En 2007, les différents bulletins et documents produits par le groupe Afrique Verte ont été diffusés et mis en ligne : « Afrique Verte actualités » (trimestriel), « PSA » (mensuel), « Paysan du Sahel, Mali » (trimestriel), « Sécurité alimentaire en ligne » (mensuel qui n'a plus été diffusé lors de la vacance de poste), bulletins du Burkina et du Niger, fiches et livrets… En 2007, il faut signaler notamment l'étude importante réalisée par Afrique Verte Niger sur les banques céréalières, téléchargeable sur le site.

En 2007, Afrique Verte a établi deux partenariats avec des partenaires privés sur le web :

- Soliland reverse une commission à Afrique Verte suite à des achats en ligne réalisés avec des commerçants partenaires : le système connaît parfois quelques problèmes et les recettes générées sont assez négligeables pour Afrique Verte (de l'ordre de 100 euros par an), mais cela donne un peu de visibilité.
- Veosearch est une plate forme qui redirige vers des moteurs de recherche. Chaque recherche effectuée en passant par ce site permet de générer des revenus pour l'association choisie par l'internaute. L'association possède des pages de présentation, notamment une vidéo de 2 mn, hébergée par le site Dailymotion. Nous avons mis en ligne un extrait de « Femmes du Sahel » ; une partie des rémunérations recueillies par ce système sera donc utilisée pour l'achat de petits matériels destinés aux unités de transformation du Burkina. Les recettes ne sont pas négligeables (de l'ordre de 2000 euros par an) et ce partenariat, initié en octobre 2007, donne une double visibilité sur 2 sites indépendants : « veosearch » et « dailymotion ». Sur les 3 derniers mois de l'année, l'association a été choisie par 2000 internautes environ.

Afrique Verte répond aux sollicitations de la presse : interviews radiophoniques et presse écrite, sahélienne ou française. Fin juillet 2007, on retiendra notamment un article de Catherine Rebuffel pour La Croix dans lequel Afrique Verte a pu donner sa position « La hausse des cours mondiaux des céréales n'aura pas partout un impact négatif ». En février, France 24 a réalisé un reportage au Niger.

7.3. Participation aux réunions sécurité alimentaire

Afrique Verte, AcSSA, AMASSA et APROSSA jouissent d'une bonne crédibilité et d'une notoriété auprès des partenaires au développement. Afrique Verte est assez régulièrement invitée à participer à des réunions organisées par le CILSS : relecture de la « charte de l'aide alimentaire » et constitution du CORESA (Conseil Régional de Sécurité Alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest).

Afrique Verte a demandé au CILSS que les associations sahéliennes soient invitées au nom du groupe lorsque les réunions ont lieu au Sahel. Monsieur Seyni, président d'AcSSA, a représenté Afrique Verte en décembre 2007 à Dakar, dans le cadre d'une « Concertation Régionale pour l'élaboration d'un Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire pour l'Afrique », sous l'égide du NEPAD. AMASSA et APROSSA ont également été les porte parole du groupe lors de réunions au Mali et au Burkina.

Afrique Verte a été invitée à exposer le principe des « bourses aux céréales » lors de la réunion du Réseau Prévention des Crises Alimentaires (OCDE, Club du Sahel, CILSS), fin novembre 2007 à Bruxelles.

7.4. Partenariats

Des contacts ont été établis avec l'association Misola dans la région Nord Pas de Calais, pour le montage d'un programme européen en partenariat au Mali. Ce partenariat opérationnel s'est élargi avec la signature d'un accord cadre de partenariat.
L'AFVP n'a plus souhaité rester membre d'Afrique Verte, mais un accord cadre de partenariat a été signé, liant nos deux associations.

8. Vers Afrique Verte International, l'atelier de Niamey

Fédération d'Afrique Verte, AcSSA, AMASSA, APROSSA au sein d'Afrique Verte International

Depuis la réunion de Ouagadougou en décembre 2006, chacune des 4 structures a défini les thématiques sur lesquelles elle doit plus spécifiquement se concentrer :

- AcSSA sur l'amélioration de l'utilisation de l'information commerciale par les opérateurs.
- AMASSA sur la transformation des produits céréaliers et la conduite des actions de plaidoyer sur ce sujet au nom du groupe.
- APROSSA travaille sur la capitalisation des expériences
- Afrique Verte doit renforcer la communication et poursuivre les recherches de financements.

En décembre 2007, les représentants des Conseils d'administration des 4 associations membres du groupe Afrique Verte et les coordinations se sont retrouvés à Niamey. Cette 2ème rencontre avait pour objectif de faire un bilan des activités un an après la réunion de Ouagadougou, de préciser le calendrier de la réorganisation institutionnelle et la répartition des tâches autour de thèmes transversaux communs.
De ces journées d'échanges, on retient une transition en voie d'achèvement permettant de consolider l'activité du groupe et la construction pragmatique d'une nouvelle architecture en vue d'accroître l'audience internationale du réseau actuel. L'année écoulée est positive dans son ensemble. Les 3 associations sahéliennes dirigent désormais leurs programmes nationaux d'intervention, elles se sont dotées d'outils de gestion et ont élaboré un programme de renforcement de leurs capacités. La passation de responsabilité est achevé, à l'exception de quelques programmes qui demeurent juridiquement à la charge d'Afrique Verte, mais dont la conduite technique sur le terrain sera supervisée par les équipes des associations sahéliennes puisque l'essentiel du personnel Afrique Verte a été transféré aux structures partenaires.
Ce nouveau mode de fonctionnement, n'est toutefois pas sans conséquences, à court et moyen terme, sur la viabilité du dispositif associatif. La rétrocession de frais de gestion fragilise la couverture des charges d'Afrique Verte ; de même, l'éclatement de la trésorerie entre les 4 entités entraînera à terme un alourdissement des charges financières et pourra poser des difficultés de couverture. La prise de conscience de ces questions à Niamey a permis de formaliser le principe de solidarité interne que le groupe avait décidé en décembre dernier à Ouagadougou. Sa traduction en un mécanisme opérationnel sera l'un des prochains chantiers. La construction d'Afrique Verte International relève d'une volonté commune réaffirmée de transformer dans des délais raisonnables un mouvement informel bâti autour d'une charte commune, en une structure reconnue. Les travaux préparatoires à la constitution d'Afrique Verte International et le partage des responsabilités entre les membres du groupe, ont abouti à l'élaboration d'un calendrier pour 2008.

Une journée de la rencontre a été consacrée à la planification des actions devant être mises en œuvre pour les années 2 et 3 du programme triennal commun au groupe Afrique Verte, cofinancé par le MAE. La répartition des actions entre les différentes équipes et un échéancier ont été établis : l'organisation d'une campagne en 2008-2009, qui se clôturera par une manifestation sous régionale (fin 2009) sur le thème de la consommation de céréales transformées, sera un temps fort du programme qui mobilisera l'ensemble des responsables du groupe.

La mission à Niamey ne s'est pas limitée à ces travaux inter associatifs. La coordination d'AcSSA Afrique Verte Niger avait pris des rendez-vous avec le chef du Service Sécurité alimentaire de la Délégation européenne, M. Vossen, et avec le chef du SCAC de l'ambassade de France, M. Humbert. Ces rendez-vous nous ont permis de faire un point sur l'ensemble des activités mais aussi de mesurer la validité de notre démarche professionnelle et d'apprécier les réactions de nos partenaires.

En complément de ce séjour, AcSSA avait organisé une visite au Salon de Niamey où des stands du groupe présentaient les produits de transformatrices du Burkina et du Niger. Une dégustation de plats préparés par les opératrices du Niger nous a permis de mesurer les progrès accomplis en quelques années dans ce pays. Il justifie pleinement l'engagement de notre association en faveur de la valorisation des produits locaux transformés de qualité répondant à la demande du consommateur.

9. CONCLUSIONS et PERSPECTIVES

Grâce à l'obtention de 3 cofinancements européens, les activités se sont amplifiées et diversifiées. Le Niger et le Mali ont adopté une démarche plus large : de la production de semences sélectionnées à la transformation des céréales par les groupements féminins. La « crise de 2005 » a eu un impact sur les activités au Sahel puisque les équipes ont initié, à partir de début 2007, des actions de prévention des crises en collaboration avec les partenaires locaux (élus notamment) et d'approvisionnement en céréales (constitution de stocks de sécurité).

Pour 2007, le total des échanges céréaliers réalisés dans les 3 pays s'élève à 12.800 tonnes environ. Au coût moyen de 13.000 FCFA/100 kg, cela représente globalement un flux de 1.664.000.000 FCFA ou 2.537.000 €.

Au cours de l'année 2007, certaines contraintes ont limité l'impact des actions :

- l'hivernage 2007 a été très capricieux et marqué par des inondations importantes dans les 3 pays ayant entraîné des interventions d'urgence des 3 gouvernements, pour apporter secours aux populations touchées dans les zones concernées.
- les impacts du volet accompagnement des transformatrices sont limités par la faible capacité de financement donc d'investissement des opératrices. Les actions de mise en relation avec des caisses de crédit commencent à porter leurs fruits. D'autre part, l'exportation de produits céréaliers sahéliens transformés, destinés au commerce équitable en Europe, est fortement limitée par des prix de transport prohibitifs.
- l'approvisionnement en céréales des organisations paysannes des zones déficitaires reste entravé par leurs faibles capacités financières,
- la résurgence du conflit armé au Nord Niger n'a pas facilité les actions de suivi de la coordination dans cette zone, même si les activités auprès des bénéficiaires ont été menées par l'animateur. L'approvisionnement en céréales en provenance du Sud du pays a été perturbé. Le conflit a également généré des difficultés d'écoulement des produits maraîchers et de fortes perturbations dans le tourisme, ceci n'étant pas sans conséquence sur les revenus des populations du Nord Niger (donc sur leurs capacités d'acheter des céréales).

Les associations partenaires au Sahel sont opérationnelles : elles ont déposé des dossiers et ont obtenu divers financements, en conséquence, elles gèrent leurs projets et leurs personnels. Les quatre associations du groupe poursuivent leurs réflexions et leurs travaux devant conduire à la constitution d'Afrique Verte international, prévue fin 2008. Elles se mobilisent autour d'une campagne commune pour promouvoir la transformation des produits sahéliens par les groupements féminins.

Sigles

OP : organisations paysannes
UT : unité de transformation

AcSSA : Action pour la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel
AMASSA : Association malienne pour la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel
APROSSA : Association pour la promotion de la sécurité et souveraineté alimentaires au Sahel
AVI : Afrique Verte international

CE : Commission européenne
CILSS : Comité inter Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CORESA : Conseil Régional de Sécurité Alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest
FIARA : Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (Dakar)
IMF : Instituts de micro finance
MAE : Ministère des affaires étrangères
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
RPCA : Réseau de prévention des crises alimentaires

Structures au Burkina Faso :
ATCB : Association des Transformateurs de Céréales du Burkina
CIC/B : Comité Interprofessionnel des filières Céréales et Niébé du Burkina
CIR-B : Comité Interprofessionnel du Riz
CN/SA : Conseil National de Sécurité Alimentaire,
CPF : Confédération Paysanne du Faso
DOPAIR : Programme Sécurité Alimentaire de la DCE
FENOP : Fédération Nationale de Organisations Paysannes
FEPAB : Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina
FESPACO : Festival panafricain du cinéma
FIAB : Fédération des Industries Agroalimentaires du Burkina
FIBO : Foire internationale de Bobo
JAAL : Journées agro alimentaires
SONAGESS : Société nationale pour la gestion du stock de sécurité
SP/CPSA : Secrétariat Permanent de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
RTCF : Réseau des transformatrices de céréales du Faso

Structures au Mali :
ADR : Association pour le développement de Yélimané
AIDEB : Association d'appui aux Initiatives de Développement de Bafoulabé
AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes
CNOP : Coordination nationale des organisations paysannes
KARED : Agence du Kaarta pour le développement
OPAM : Office des produits agricoles du Mali

Structures au Niger :
ASAPI : Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation
CONACOOP : Confédération nationale des coopératives
DAC/POR : Direction action coopérative et promotion des organisations paysannes
FUCOPRI : Fédération des unions de coopératives de producteurs de riz
SAP : Système d'alerte précoce
SAFEM : Salon international de l'artisanat pour la femme
SIMA : Système d'information sur les marchés agricoles